



CANADA

Débats du Sénat

1^{ère} SESSION

•

36^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 137

•

NUMÉRO 3

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 30 septembre 1997

—

PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE GILDAS L. MOLGAT

TABLE DES MATIÈRES

(L'index quotidien des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Débats: Édifice Victoria, pièce 407, tél.: 996-0397

Publié par le Sénat
En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada,
Ottawa K1A 0S9, à 1.75 \$ l'exemplaire ou 158 \$ par année.
Aussi disponible sur Internet: <http://www.parl.gc.ca>

LE SÉNAT

Le mardi 30 septembre 1997

La séance est ouverte à 14 heures, le Président suppléant, l'honorable Richard J. Stanbury, étant au fauteuil.

Prière.

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE JOHN M. MACDONALD

HOMMAGES

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, beaucoup d'entre vous savent que le Cap-Breton est une région charmante composée de vallées profondes et de paysages spectaculaires. Sa beauté tranquille, la riche culture et la fierté de ses habitants en font un endroit qui insuffle un remarquable sentiment d'amour et de loyauté à ceux qui ont la chance d'y vivre. De fait, certaines personnes affirment encore de nos jours qu'il y a deux sortes d'habitants du Cap-Breton: ceux qui y sont nés et ceux qui auraient voulu y naître. Certaines personnes nées dans l'île considèrent même cela comme une réalisation personnelle plutôt que comme un accident biologique. Cela dit, vous aurez compris que je parle de l'île avec beaucoup de fierté et un certain parti pris.

Je voudrais rendre hommage aujourd'hui à un des plus éminents enfants de l'île du Cap-Breton. Un des plus grands hommages que je puisse rendre à mon vieil ami et collègue est qu'aucun homme ou femme n'a éprouvé autant d'amour pour l'île du Cap-Breton et de loyauté pour ses habitants que le regretté sénateur John M. Macdonald.

Il a été inhumé le 24 juin 1997, soit 37 ans jour pour jour après avoir été appelé au Sénat par le premier ministre John Diefenbaker. Si John Macdonald nous regarde en ce moment, et je suis sûr que c'est ce qu'il fait, il doit sans doute rire du côté ironique de toute cette situation. Je lui ai rendu visite peu de temps avant son décès. Ferme et l'esprit aussi aiguisé qu'une lame de rasoir, même dans ses derniers jours, il a toujours dit qu'il quitterait le Sénat les deux pieds devant.

J'ai passé de nombreux jours et nuits à l'aéroport de Sydney à destination et en provenance d'Ottawa avec John M. Il était d'une ponctualité méticuleuse, arrivant à l'aéroport deux heures avant le départ. On le reconnaissait facilement à son chapeau, sa silhouette un peu courbée, son éternelle canne des dernières années, ses longues chaussures et son pas décidé.

Il a dû bien rire lorsque la délégation du Sénat est arrivée à l'aéroport de Sydney le jour de ses funérailles. Cela coïncidait avec un important exercice organisé par les Forces armées canadiennes. Plusieurs avions de combat, des hélicoptères et de gros avions Hercule occupaient la piste. Il s'agissait probablement du plus important rassemblement de matériel militaire dans la région depuis le rassemblement des convois dans le port de Sydney, pendant la Seconde Guerre mondiale. On aurait presque pu entendre John M. dire: «Eh les gars, vous n'auriez pas dû vous donner tant de peine.»

S'il pouvait nous parler aujourd'hui, il aurait de magnifiques histoires à nous raconter. Au cours de ses 37 ans au Sénat, il en a consacré 22 au poste de whip du caucus conservateur et il a participé à certains des plus fameux débats de l'histoire du Canada. Il évoquerait l'amertume du débat sur le drapeau; il nous parlerait du débat sur la peine capitale, au cours duquel il avait présenté son propre projet de loi d'initiative parlementaire sur l'abolition de la peine capitale; il se rappellerait l'important débat du rapatriement de la Constitution, ses vues bien arrêtées sur les changements à la Loi sur l'avortement, les causes qu'il a défendues concernant les transports, les anciens combattants, les pêcheurs, les travailleurs des mines, les travailleurs de l'acier, et cetera.

• (1410)

Pensez-y un peu. La mort de John Macdonald à 91 ans a mis un terme à une carrière extraordinaire, ayant recoupé celle de huit premiers ministres. John M. était loyal et direct. C'était un homme de principes, d'une honnêteté à toute épreuve.

Les princes et les lords sont nobles par
la volonté de leur roi, mais l'honnête
homme est le véritable noble devant Dieu.

Ces propos sont de Robert Burns. John M. était un homme honnête et noble qui a, jusqu'à la fin, servi son parti et sa collectivité ainsi que toute la population de l'est de la Nouvelle-Écosse. Il repose maintenant au Cap-Breton, son coin de pays bien-aimé. Il s'était toujours totalement identifié à sa région, et c'est pourquoi il nous manque si cruellement, à tous ceux d'entre nous qui l'avons particulièrement bien connu.

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, cet après-midi, je me tourne vers la première rangée de sièges de mon parti, où John M. Macdonald a siégé durant tant d'années. Il était toujours vigilant comme au combat, prêt à se manifester au milieu d'un débat pour signaler au Président qu'il était sur le point de perdre la maîtrise de ce qui passait en notre enceinte. Quand la tactique avait fonctionné, il se rassoyait, la main sur sa canne, avec l'œil brillant et le sourire espiègle qui savait rallier son régiment d'amis des deux côtés de la Chambre.

Il n'était ni grand ni le genre volubile ou obstiné dans ses arguments. Nous en ferions probablement tous une description bien différente. Il aurait pu être le capitaine du bateau qui a emmené Bonnie Prince Charlie dans l'île de Skye, du moins c'est ainsi que je le percevais: prêt à affronter les pires tempêtes, jamais désorienté par les guerres politiques et toujours souple selon la générosité de son destin.

D'ailleurs, en échange de ses bons états de service, le destin a été bon pour lui jusqu'à ses 91 ans. Il était né en 1906, l'année du tremblement de terre à San Francisco. Comme bon nombre d'entre nous, il aimait jalonner sa vie de miracles et de désastres ayant coïncidé avec les incidents heureux ou malheureux de sa vie personnelle.

Lorsque je lui ai rendu hommage, à l'occasion de son 90^e anniversaire, j'ai choisi mes mots soigneusement lorsque j'ai dit:

C'est un grand homme qui s'affirme en tant que Canadien, catholique romain et conservateur, sans jamais se faire l'esclave de ces allégeances, mais en restant loyal à chacune d'elles, même quand elles semblent entrer en conflit.

Dans sa réponse à cela et aux mots aimables du sénateur Fairbairn, leader du gouvernement au Sénat — elle l'a appelé un modèle d'excellence et de dévouement — il a répondu très vertement:

En tant que jeune homme entrant en politique, j'avais une résolution: ne pas croire tout ce que l'on disait à mon sujet, que ce soit en bien ou en mal! Le problème, c'est que, particulièrement lorsqu'on dit du bien à notre sujet, après un certain temps nous finissons par y croire.

Puis il ajoutait:

Je dois dire qu'il m'a fallu longtemps pour faire la une du *Cape Breton Post*, mais après 90 ans, j'ai réussi.

John Michael Macdonald était né à North Sydney, le fils d'un ministre du Cabinet de la Nouvelle-Écosse. Après des études aux Universités Dalhousie et St. Francis Xavier, et une période d'enseignement où il a été syndicaliste puis directeur d'école, il a été élu député provincial, puis député aux Communes. Il a été nommé au Sénat en 1960 par le premier ministre John Diefenbaker. Lorsqu'il est devenu whip des conservateurs, le leader du gouvernement au Sénat, Duff Roblin, a déclaré:

Il représente au plus haut point l'art de la gestion du parti. Il est de ces hommes qui ont le don de l'expression succincte.

Le dossier des discours de John M. est un long commentaire sur les grands événements et les vexations politiques qui ont soulevé les Canadiens. Il a achevé sa carrière politique en étant le dernier sénateur nommé à vie. Il n'est pas inutile de regarder brièvement les étapes de la carrière de Macdonald, simplement pour jauger l'homme.

En 1971, en tant que membre du comité présidé par le sénateur David Croll et chargé d'examiner les causes de la pauvreté au Canada, il a dit:

À notre époque, nous assistons à l'introduction dans l'industrie de machines et d'équipements qui sont merveilleux à voir. Ces machines et ces équipements contribuent à l'amélioration du niveau de vie parce qu'ils mettent fin aux travaux courants. Or, pour ceux qui accomplissaient ces durs travaux, ce n'est guère une consolation de savoir que le niveau de vie général s'est amélioré.

C'est à cause du pétrole, du gaz naturel et de l'énergie électrique que la Nouvelle-Écosse a perdu une grande part de son marché traditionnel et, dans la plupart des cas, ne l'a jamais retrouvée en dépit de l'aide du gouvernement.

[Le sénateur Lynch-Staunton]

En mars 1981, Pierre Trudeau, avec sa poursuite romantique d'une réforme constitutionnelle et d'une Charte des droits et libertés, troublait le sommeil de nombreux Canadiens. À ce sujet, John Macdonald a déclaré:

Je crois que ce qu'il faut, c'est une solution politique, et non juridique, au différend qui oppose actuellement les deux paliers de gouvernement. Dans une décision juridique, il y a un gagnant et un perdant, et ça ne contribue pas à de bonnes relations futures. Non seulement ça, mais dans un différend juridique concernant les relations entre deux gouvernements, je pense que notre système judiciaire risque de pâtir.

Au mois d'octobre 1994, il faisait son dernier grand discours avant que la maladie ne commence à faire son oeuvre. On se rappelle qu'à l'époque, la Légion royale canadienne était vivement critiquée parce qu'elle interdisait dans ses filiales les personnes qui professaient une religion faisant obligation de porter constamment un couvre-chef. Voici un extrait de cette intervention:

Je connaissais beaucoup d'hommes de la petite ville d'où je viens qui ont perdu la vie durant la Seconde Guerre mondiale. Il y en a eu 68. Lorsque je regarde autour de moi, à ce stade-là des réunions, je m'aperçois que beaucoup de ceux qui sont présents se rappellent un être cher qui n'a pas survécu. Je sais que d'autres, comme votre serviteur, se rappellent peut-être les premières victimes venant de notre ville. Il s'agissait de deux brillants jeunes hommes, un étudiant universitaire et un employé d'une compagnie charbonnière. Ils se sont joints à l'aviation au début de la guerre. L'un est devenu pilote et l'autre, opérateur radio sur le même avion qui s'est écrasé dans la Manche, les entraînant tous les deux dans la mort...

Je ne sais pas vraiment d'où vient la coutume...

celle d'enlever son chapeau...

...mais elle s'est répandue, elle s'est transformée en politique et celle-ci a fait naître une tradition qui est maintenant bien ancrée. C'est justement cette tradition qui a été vivement critiquée. Il me semble que cette critique découle en grande partie de mauvaises informations ou de l'absence totale d'informations.

Honorables sénateurs, permettez-moi de terminer sur une note personnelle. John M. était un membre de caucus aussi loyal qu'on eût pu l'espérer. Certains appelleraient cela une moralité à l'ancienne, mais ses principes l'emportaient toujours. Je n'oublierai pas de sitôt le jour où je lui ai téléphoné, il y a deux ans, pour lui demander s'il pouvait venir à Ottawa pour participer à un vote important. Je savais qu'il avait des problèmes de santé et je lui ai dit que, évidemment, je n'insisterais pas. «Balivernes», a-t-il dit. «Bien sûr que j'y serai, mais je dois voyager en compagnie de deux infirmières.» J'ai dit: «Oh, John, je suis tellement désolé. J'ignorais à quel point tu étais malade.» «Ce n'est pas cela du tout», a-t-il aussitôt rétorqué. «Je m'inquiète seulement de ce que les gens diront quand ils me verront — un célibataire — accompagné de deux femmes!»

Qu'il repose dans la paix qu'il mérite tant.

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, mon regretté ami et voisin, le sénateur John M. Macdonald, a fait honneur à sa famille qui, pendant de nombreuses générations, a joué un rôle prépondérant dans de nombreux secteurs d'activité en Nouvelle-Écosse. Comme on l'a fait remarquer, son père était ministre en Nouvelle-Écosse. Sa mère était une MacDonald avec un D majuscule et une parente du regretté sénateur William MacDonald, qui avait été nommé au Sénat, en 1884, par le premier des premiers ministres du Canada et qui a donné son nom au Senators Corner, à Glace Bay.

Presque continuellement depuis le début du siècle, ses oncles, frères, soeurs, cousins, neveux et nièces se sont distingués en Nouvelle-Écosse comme ecclésiastiques, dans les professions juridiques et médicales, dans l'éducation, dans les affaires et, bien entendu, en politique.

À tous les hommages qui ont été rendus au sénateur John M. à l'occasion de son décès, j'aimerais ajouter un mot de remerciement pour l'appui extraordinaire et les encouragements qu'il a toujours prodigués aux jeunes qui s'engageaient en politique. Cela est particulièrement vrai de ceux qui avaient choisi le Parti conservateur comme instrument de leur participation et encore plus vrai des jeunes du Cap-Breton. Certains d'entre eux sont tout jeunes et ont reçu les encouragements du sénateur Macdonald pendant les derniers mois de sa vie et d'autres, moins jeunes, se souviennent encore de son appui, de sa générosité et de ses encouragements avec beaucoup de respect et d'affection.

Enfin — et sans aucun parti pris politique, ce qui n'est pas rien quand on parle du sénateur Macdonald —, je pense qu'il aurait réagi à la nomination de sa cousine, soeur Peggy Butts, pour lui succéder en tant que sénateur du Cap-Breton, en termes merveilleusement drôles et pourtant chaleureusement approuvateurs. Il aurait certainement puisé à même l'histoire familiale, mais aussi à même sa vaste connaissance de l'histoire politique du Cap-Breton pour nous faire remarquer que le sénateur Butts n'est pas le premier membre de la famille Butts à servir au Parlement, mais qu'elle est la première à le faire à titre de libérale, puisque son oncle avait siégé à la Chambre des communes et aux deux Chambres de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à titre de conservateur. Le sénateur Macdonald voudrait sans doute que tous les sénateurs de ce côté souhaitent chaleureusement la bienvenue au sénateur Butts, ce que nous nous efforçons de faire.

• (1420)

Des voix: Bravo!

Le sénateur Murray: Notre ami disparu a mené une vie exemplaire à tous points de vue. Nous nous souviendrons des efforts qu'il a consacrés au service des jeunes, des anciens combattants, dont il faisait partie, des déshérités, des mineurs de charbon et des habitants du Cap-Breton. Son souvenir demeurera plus vif là-bas et dans cette enceinte, où il était grandement admiré et respecté.

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, j'aimerais moi aussi prononcer quelques mots à la mémoire de mon bon ami, le sénateur John M. Macdonald, originaire d'une région que j'aime beaucoup, l'île du Cap-Breton.

À titre de sénateur siégeant en cette Chambre, John M. assurait un service public d'une qualité spéciale aux gens de son île

bien-aimée, de sa province et de son pays. Il le faisait grâce à sa riche expérience diversifiée d'enseignant, d'ancien combattant et de voix de la sagesse à l'intérieur de son parti, auquel il est resté fidèle jusqu'à la fin.

J'ai assisté à ses funérailles à North Sydney. La cérémonie fut grandiose. L'occasion était triste, mais l'église vibra de la chaleur et de la fierté de tous ceux qui s'y trouvaient. Je dois dire, en parallèle avec les propos du sénateur Murray, que le sénateur John M. m'a accueilli en m'offrant un appui sincère lorsque je suis arrivée au Sénat en 1984. Le sentiment fut réciproque jusqu'à la fin. Je peux aussi corroborer l'anecdote racontée récemment par le sénateur Lynch-Staunton au sujet de John M. qui, avec un sens exquis des convenances, exigeait que deux infirmières, et non pas une seule, l'accompagnaient lorsqu'il voyageait. Il m'a confié cela également avec un pétitement malicieux dans les yeux.

Honorables sénateurs, son amitié et son humour me seront toujours proches, car j'occupe maintenant l'ancien bureau de John M. J'espère vraiment que j'absorberai aussi, grâce aux nombreuses années qu'il a passées là au service du Sénat et du pays, le sens de l'humour, la sagesse et l'esprit de justice qui ont toujours été les siens tout au cours de sa vie.

L'honorable John Buchanan: Honorables sénateurs, je partage tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant au sujet de notre regretté ami John M. Je suis d'accord avec tout ce que le sénateur Graham a déclaré au sujet de son passé au Cap-Breton. En tant qu'habitant du Cap-Breton moi-même, je sais qu'il était le principal citoyen de l'endroit. Il était le champion du Cap-Breton, des gens de l'endroit, des pêcheurs, des agriculteurs, des défavorisés, des pauvres, des travailleurs de l'acier et des mineurs. Il n'y a pas une cause au Cap-Breton que John M. n'a pas défendue avec vigueur tout au long de sa longue et distinguée carrière. Il a été mon ami pendant plus de 40 ans. Il a fait campagne pour moi dans toutes les élections auxquelles j'ai participé en Nouvelle-Écosse.

Ceux qui l'ont connu dans les années 50 et 60, tout au cours des années 70 et jusque dans les années 80, seront d'accord pour dire avec moi que c'était le principal homme politique au Cap-Breton. C'était un très grand orateur. Durant les élections provinciales de 1967, il s'est tant emporté durant un discours qu'il a frappé le podium avec tellement de force qu'il l'a littéralement brisé en deux. Il est tombé au sol. Je ne sais pas combien d'entre vous ont eu l'occasion comme moi — et je ne pense pas que vous l'ayez eue, sénateur Graham — de l'entendre prononcer des discours politiques. «Pinky» Gaum, qui avait parlé avant lui, a brisé le premier podium et John M. a brisé le second, mais cela ne l'a absolument pas dérangé. Il a poursuivi son discours sans rien manquer. Il était le meilleur, selon moi, et c'était l'avis de nombreuses autres personnes au Cap-Breton et en Nouvelle-Écosse.

Au cours de la dernière année et demie, j'ai eu l'occasion et le plaisir de m'arrêter le voir une fois par mois, parfois deux fois par mois, à sa maison et dans un hôpital qu'il a toujours appelé son hôpital. C'était l'hôpital de Sydney Mines, un de ceux que nous avons construits et qui porte mon nom depuis son ouverture. J'ai appelé Joe, son neveu et lui ai demandé si John M. était à la maison ou à l'hôpital. Il a dit: «Il est dans votre hôpital», de sorte que j'ai su tout de suite qu'il s'agissait de l'hôpital de Sydney Mines.

Je lui ai rendu visite à cet hôpital et à celui de North Sydney, puis je l'ai vu à l'occasion chez lui. Un samedi, devant rentrer de Sydney à Halifax, je suis passé par North Sydney et je suis arrêté chez lui. J'ai frappé à la porte, croyant qu'une de ses filles viendrait répondre, mais personne n'est venu. J'ai frappé de nouveau, sans succès. J'ai cogné plus fort, mais toujours sans réponse. J'ai dit: «Mon Dieu, j'espère qu'il n'est rien arrivé à John M.» J'ai fait le tour de la maison, regardant à l'intérieur, dans la pièce où il s'asseyait toujours, mais il n'y avait personne. J'ai alors téléphoné à Bob Muir, ancien sénateur aujourd'hui à la retraite. Je lui ai dit: «Bob, est-il arrivé quelque chose à John M.?» Il m'a répondu: «Mais non, voyons. Ignorez-vous que c'est samedi soir? Il est à l'église.» John M. assistait à la messe. C'était un homme profondément religieux. Quand je suis arrêté la fois suivante, il était à l'hôpital et il m'a dit que j'aurais dû penser qu'il serait à l'église, puisque c'était samedi et qu'il devait y être vers 17 heures.

John M. a toujours su fixer ses priorités. Il accordait une grande valeur à la famille. Ses frères, ses soeurs, sa nièce et son neveu avaient énormément d'importance, tout comme ses autres priorités, c'est-à-dire sa famille, son église, son Cap-Breton, son parti et, bien entendu, tout ce qu'il faisait à tout moment pour les gens. C'était vraiment un homme aimable, un éducateur, un avocat, un ancien combattant et un membre de la Légion.

Il était extrêmement fier de la Légion royale canadienne. La filiale de North Sydney lui a d'ailleurs rendu honneur. C'était une soirée magnifique. Dans cette filiale de la Légion, on pouvait palper l'attachement pour John M. ce soir-là, au dîner qu'on a donné pour célébrer son 85^e anniversaire de naissance. J'ai été invité pour y donner un discours. D'ailleurs, on pouvait sentir l'amour, l'admiration et le respect pour cette homme en toutes occasions.

Député à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, puis sénateur, il a fait tant de choses dans sa vie, mais le plus important, c'est ce qu'il a fait pour ses concitoyens du Cap-Breton, de la Nouvelle-Écosse et du Canada, parce qu'il a aussi participé à la Seconde Guerre mondiale en tant que membre de l'armée canadienne.

Nous le regretterons. Il manquera sûrement aux gens de North Sydney et de Sydney Mines et de toute la région.

• (1430)

La dernière fois que je l'ai vu, c'était à North Sydney, un dimanche après-midi. Linda était avec lui dans sa chambre. Il était capable de parler, mais avec beaucoup de difficulté. Juste avant que je ne parte, il lui a demandé de nous verser chacun un verre de whisky. Je ne suis pas un buveur de whisky, mais j'avais l'habitude de boire un verre de whisky avec John M. dans son bureau ici avant d'aller à la salle à dîner du Parlement. Même à l'hôpital, John M. avait une bouteille de whisky. Il a demandé à Linda de nous en verser chacun un verre. Son nom était John M., et je porte aussi le nom de John M. Je l'entends encore: «Nous allons maintenant lever notre verre à la santé des deux John M.» Et c'est ce que nous avons fait. Linda, qui était de garde, a bu de l'eau.

John savait que le mari de ma fille était originaire de Dublin, bien qu'ils habitent à Halifax. Je lui a dit: «Comme je te l'ai déjà [Le sénateur Buchanan]

dit, mon gendre et ma fille me tourmentent pour que j'aille à Dublin avec eux pour rendre visite à ses parents. Je dois partir mardi, John M., mais je serai de retour dans dix jours.» Il a levé les yeux pour me regarder de son lit et a dit: «Je vais essayer de tenir le coup jusqu'à ce que tu reviennes.»

Malheureusement, il n'a pas tenu le coup. J'ai téléphoné à Joe et à Anne depuis Dublin. J'ai parlé à Bob Muir et aux autres au salon funéraire et j'ai presque décidé d'essayer d'obtenir un billet d'avion pour rentrer immédiatement, mais ce n'était évidemment pas possible.

John M. me manquera. Sa présence ici me manquera. Je me rappelle des conversations que nous avons eues durant toutes ces années. Je sais qu'il est très heureux et honoré, en nous regardant aujourd'hui, de voir que soeur Peggy continuera son travail et défendra les intérêts des habitants du Cap-Breton, comme elle l'a toujours fait.

Comme le sénateur Murray l'a dit, je sais à quel point John M. doit être ravi de voir que c'est vous, soeur Peggy, qui le remplacez comme sénateur du Cap-Breton. Cela ne fait aucun doute.

Vous avez toujours été un bon et fidèle serviteur, John M. Nous savons tous qu'il y avait une place pour vous au ciel et que vous nous surveillez de là-haut.

L'honorable J. Michael Forrestall: Honorables sénateurs, je serai bref. Je veux d'abord m'associer aux remarques de ceux qui ont rendu hommage à John M. Comme John Michael and John M. Buchanan, je porte, moi aussi, le nom de John M. Nous avons notre monde à nous.

Ce qu'on a dit au sujet de John M. Macdonald est, bien sûr, vrai. Il était tellement circonspect, en effet, qu'à l'approche de son 90^e anniversaire, il ne voulait pas qu'on le dise aux membres de son personnel parce qu'il craignait que cela ne l'oblige à les inviter au Cap-Breton. Et d'expliquer: «Que penseraient les gens du Cap-Breton si j'apparaissais avec une femme à mon bras?»

Il avait un sens de l'humour, un sens de la bienséance et un sens de la générosité sans dédain. Il nous a tous fait nous sentir un peu plus importants, un peu meilleurs. Comme le sénateur Buchanan et le sénateur Graham, je le connaissais depuis le milieu des années 1950, au début de mon association avec Bob Stanfield.

John M. Macdonald laisse un héritage qui ne sera pas facilement ni de sitôt oublié. Je n'ai connu personne, ou seulement quelques rares personnes qui aient, d'une façon aussi distinguée que discrète, exercé une aussi grande influence sur un si grand nombre de ses semblables. John M. Macdonald a contribué à rendre les gens meilleurs. Il les a poussés à se soucier du bien-être et des intérêts de leurs semblables.

Je voudrais ajouter une brève anecdote à ce qu'on a déjà dit aujourd'hui: beaucoup d'entre vous se rappelleront qu'on avait commandé un buste de John Michael Macdonald, qui occupe une place d'honneur dans notre enceinte. Hélas! la vue de John M. s'était détériorée au point qu'il n'a jamais vraiment vu le buste. Il l'avait tâté et savait bien sûr ce qu'il représentait.

Comme le sénateur Buchanan l'a dit, il avait un peu recouvert la vue dans la dernière semaine ou les derniers dix jours. Le personnel de nos collègues a fait photographier le buste et a fait considérablement agrandir la photo. Marilyn et moi l'avons apportée pour la lui montrer trois ou quatre jours à peine avant son décès. Il a été content de voir le buste. Il s'est tourné vers Bob Muir pour lui dire: «Je suppose qu'ils pensent à moi.» Bien sûr que nous pensons à toi, John Michael. Nous pensons à toi vraiment beaucoup.

Robert Muir aimerait être ici pour nous régaler, comme lui seul et le sénateur Buchanan savent le faire, d'anecdotes au sujet de John Michael Macdonald: soldat, gentleman, enseignant et, par-dessus tout, politicien. C'est lui qui a fait de la vie politique une profession honorable depuis 35 ans que j'y suis engagé, et c'est, sans hésitation, son modèle que je suivrai en terminant ma carrière ici.

L'honorable Ethel Cochrane: Honorables sénateurs, c'est avec une infinie tristesse que je prends la parole au sujet du décès de l'honorable John M. Macdonald. Je regrette profondément de n'avoir pu assister à ses obsèques. Je n'étais pas chez moi à ce moment-là et je n'ai eu la nouvelle de son décès que le jour des funérailles. Je n'ai que de bons souvenirs de John M. Je le considérais comme la mémoire institutionnelle de notre caucus. Il avait la remarquable capacité de se souvenir de détails relatifs aux élections, des événements survenus durant les années où Diefenbaker était premier ministre, ainsi que des politiques et des questions qui ont retenu l'attention pendant ses nombreuses années à Ottawa.

Comme tous les habitants du Cap-Breton, John M. avait la politique de sa région dans le sang. Il a bien servi le Cap-Breton pendant sa longue carrière au Sénat. Il était un vrai conservateur, ayant fait office, pendant deux décennies, de whip et de Président du Sénat. Son dévouement pour son parti était à la fois remarquable et admirable. En toutes circonstances, quelle que soit la température, quels que soient les inconvénients, John M. était toujours là pour son parti, tout comme il l'était pour sa région et son pays.

John M. était un ami. Il était un collègue sur lequel je pouvais compter pour demander conseil, pour profiter de sa sagesse, de sa vaste expérience, pour une anecdote intéressante ou simplement sa chaleur, sa joie de vivre et sa camaraderie. Il me manquera.

• (1440)

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, s'il n'y a pas d'autres hommages rendus au regretté sénateur Macdonald, je vous demanderais de vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de notre collègue disparu.

Les honorables sénateurs observent une minute de silence.

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE PIETRO RIZZUTO

HOMMAGES

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, quand je pense au décès

de notre estimé collègue, le sénateur Pietro Rizzuto, il me vient à l'esprit une conversation qu'ont tenue quelques amis d'Andrew Jackson au moment de la mort de ce dernier. Un des amis a demandé à l'autre s'il pensait que l'ancien président des États-Unis irait au ciel. «Il ira s'il le veut», a été la réponse. Il ira s'il le veut, grâce à sa détermination, à son énergie et à son courage, ainsi qu'à toutes les autres qualités exceptionnelles de cet homme des plus exceptionnels.

La plupart d'entre nous connaissent la vie de cet homme infatigable qu'était Pietro. Né en Sicile en 1934, Pietro est arrivé au Canada à l'âge de 20 ans. Il a pelleté de la neige. Il a asphalté des routes. Finalement, il est devenu la force motrice d'une très florissante entreprise de construction dans sa ville bien-aimée de Laval. Aucune tâche n'était assez grande, aucune contribution n'était trop élevée. Il a parrainé le hockey junior, les scouts et le Club Optimiste.

Comme il était profondément fier de ses racines italiennes, il a fondé la Fédération des associations italiennes du Québec en 1972 et servi honorablement le Canada à titre d'attaché canadien aux Jeux olympiques de Montréal en 1976.

[Français]

Le sénateur Rizzuto avait la passion inconditionnelle de son pays. Cette passion avait ses racines dans le coeur même de ce jeune Sicilien débarqué ici avec un rêve: celui d'un Canada tout à fait spécial, aujourd'hui comme demain, convaincu que la liberté n'est pas gratuite, mais une récompense durement acquise. Être Canadien, ce n'est pas seulement avoir des droits mais aussi des devoirs.

[Traduction]

Au retour de l'un de ses séjours en Angleterre, sir Wilfrid Laurier décrivait la beauté harmonieuse d'une cathédrale de style gothique qu'il avait visitée. Il mentionnait l'unité harmonieuse de la cathédrale, qui tenait indubitablement à la diversité du granit, du chêne et du marbre utilisés dans sa construction. Il voyait là l'illustration parfaite du genre de pays qu'il voulait pour le Canada, un pays dont la force était l'unité par la diversité, un tout harmonieux où le granit demeure du granit, le chêne demeure du chêne, et le marbre demeure du marbre.

Lorsque j'ai entendu les enfants de Pietro s'exprimer en anglais, en français, en italien et en espagnol aux funérailles de leur père, j'ai pensé au rêve de Laurier. Je me suis dit: voilà l'exemple vivant du merveilleux multiculturalisme qui fait que notre drapeau est si apprécié et respecté partout dans le monde. Je me suis dit: voilà la réalisation d'un rêve, la détermination et le dynamisme d'un jeune Sicilien, qui a embrassé la vie économique, sociale et politique de son pays d'adoption. J'ai pensé à ce grand Canadien mort trop jeune.

À son épouse Pina, présente à notre tribune aujourd'hui, à ses enfants, Melina, Alfonso, Maria Cristina, et aux autres membres de sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Riposa in pace, mio caro amico.

[Français]

L'honorable Roch Bolduc: Honorables sénateurs, je ne connaissais pas le sénateur Rizzuto avant mon arrivée au Sénat. C'est ici que je l'ai connu et que j'ai pu apprécier ses grandes qualités. Il avait aussi de bons amis de notre côté comme les sénateurs Charbonneau et Beaulieu.

Ce dernier me l'a présenté en des termes fort élogieux, même s'il était son compétiteur dans le secteur privé. Le sénateur Riel, qui le connaissait très bien aussi, confirmait ses dires.

Durant la période agitée de l'étude de la loi sur la TPS, j'étais un peu scandalisé par ce qui se passait dans cette auguste enceinte. J'observais le calme impressionnant du sénateur Rizzuto. De toute évidence, il n'approuvait pas lui non plus le style des séances et c'est en marchant avec lui, hors de la Chambre, vers nos bureaux voisins, que nous avons échangé nos impressions.

C'était un homme de bon jugement, plein de sens pratique, de sagesse et de modération, très dévoué à la chose publique et qui savait apprécier la chance que nous avons de vivre dans ce merveilleux pays.

D'humble origine, ce Sicilien de naissance a gagné ses épaulettes ici, à force de travail, dans le respect des règles du jeu d'un marché en pleine évolution.

Il avait un sens très marqué de l'importance de la famille et ses investissements, ici comme ailleurs, ont procuré beaucoup de travail aux siens et à plusieurs de ses compatriotes.

Lors de ses funérailles à Laval-sur-le-Lac, tenues en présence d'une foule nombreuse et recueillie, nous avons tous pu constater la place importante qu'il avait sans doute occupée dans son milieu familial et dans la communauté. Il était très émouvant pour tous de voir son évêque pleurer la mort de son frère Pietro.

Cet immigrant des années 50 s'est hissé aux premiers rangs du service public canadien par une force tranquille qui est la marque des Grands.

[Traduction]

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, je tiens à rendre hommage à un ami que j'ai connu pendant une vingtaine d'années et qui nous a trop tôt quittés.

Le sénateur Pietro Rizzuto, comme d'autres l'ont dit, était un Canadien loyal. Il était aussi un Québécois loyal. Lorsqu'il s'agissait de son pays, la position du sénateur Rizzuto ne faisait aucun doute. Il était un ardent fédéraliste et il faisait la promotion de l'unité avec une passion et une conviction ferventes. Il était aussi extrêmement actif dans le Parti libéral du Canada, dont il était très fier.

Au fil des ans, il m'a été donné de collaborer étroitement avec Pietro, plus particulièrement avant, pendant et après les élections de 1993. Je puis confirmer que sa passion de l'organisation était vraiment légendaire, tout comme son enthousiasme. Pour lui, faire de la politique était un honneur, et la politique était

essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie libre et efficace. Il a été au service de ces convictions jusqu'au bout.

Il avait toutes les raisons d'être fier de ses chances, de ses réalisations et de ses contributions dans les secteurs public et privé. Mais ce qui faisait surtout sa fierté, c'était sa famille qu'il aimait, dont il parlait souvent et dont il était immensément fier. Je sais qu'il manquera beaucoup à ses proches, à qui je dis qu'il nous manquera aussi. Dieu vous bénisse.

[Français]

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je pense que tous les Canadiens français du Québec savent que j'ai perdu un bon ami. Le hasard a voulu que ce soit au moment où je fasse une tournée de plusieurs pays au Moyen-Orient que sa mort est survenue. Je n'ai donc pu assister aux funérailles et je le regrette sincèrement, même si ma famille était représentée aux funérailles et que mes regrets personnels furent communiqués par téléphone.

Je dois vous dire que je ne connaissais pas Pietro Rizzuto dans les années 70. Je vous révélerai que c'est monseigneur André-Marie Cimichella qui m'avait parlé de Pietro Rizzuto. Il m'avait souligné toutes ses qualités d'homme travailleur, d'homme de famille, et que s'il voulait venir au Sénat, il y serait d'un apport extraordinaire. Je vous parle d'il y a très longtemps, au moment où M. Trudeau était premier ministre. C'est ainsi que Pietro Rizzuto s'est retrouvé au Sénat.

Je dois dire que bien des aspects de la vie de Pietro ne sont pas connus. Au moment le plus important de notre vie au Québec, lors du débat sur la question linguistique, il a joué le rôle extraordinaire de pont entre ceux qui étaient prêts à se battre contre les Canadiens français jusqu'au dernier Italien de la ville de Saint-Léonard, comme je le disais toujours. Pietro Rizzuto est intervenu parce qu'il avait compris ce que c'était que d'être un Canadien français au Québec. Il avait compris la question linguistique et la question scolaire.

Je souhaite que tous ceux qui connaissent cette question linguistique, qui a failli nous déchirer entre frères de sang — comme j'appelle mes amis Italiens — écrivent sur cette partie de la vie de Pietro Rizzuto.

Inutile de vous dire que notre amitié a continué sans ombrage. On a bien tenté d'en créer lors de mon départ de la Chambre des communes pour le Sénat. Cela n'a pas réussi. Je lui saurai gré ainsi qu'à toute sa famille de m'avoir conservé leur amitié.

Lors de nos voyages, on découvre beaucoup de choses sur nos collègues que l'on ne voit pas au Sénat ou dans la province, et j'ai ainsi voyagé en Italie avec Pietro. Lors du dernier voyage que nous avons fait ensemble, j'ai eu le plaisir de le présenter à M. Castro à Cuba, au moment où il y avait des possibilités de développement économique. Le sénateur Pietro Rizzuto était toujours à l'affût de ce qui pourrait aider l'économie de notre Québec et de notre pays. J'ai ainsi beaucoup appris de lui.

Je serai toujours heureux, madame Rizzuto ainsi que vos enfants, de vous revoir à Ottawa, où mon bureau sera le vôtre en tout temps pour célébrer dans l'amitié la mémoire de Pietro Rizzuto.

[Traduction]

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, je voudrais m'associer à ceux qui m'ont précédé en rendant hommage au sénateur Rizzuto.

Le sénateur Rizzuto était très actif au sein de la communauté. Il était le président et fondateur de la Fédération des associations italiennes du Québec et le fondateur de la section québécoise du Congrès national de la Fondation italo-canadienne, organisme qui a acquis une envergure nationale et qui a été créé afin de donner une voix aux douzaines d'associations et de clubs d'origine italienne de toutes les régions du Canada.

C'est par le biais du CNIC que j'ai rencontré le sénateur Rizzuto au milieu des années 70. En 1976, un grave tremblement de terre a frappé la région du Frioul, et le Congrès national des Italo-Canadiens a organisé une collecte de fonds pour aider les victimes du séisme, amassant suffisamment d'argent pour construire 190 unités de logement permanentes et deux résidences pour personnes âgées qui ont permis de loger quelque 900 personnes. C'est pendant cette période que j'ai travaillé très étroitement avec le sénateur Rizzuto et que j'ai appris à apprécier ses qualités. Il était engagé et dévoué et il a grandement contribué au projet d'aide aux victimes que le tremblement de terre du Frioul avait laissées sans abri. Il a participé à des projets communautaires tout au long de sa vie. Il a reçu de nombreuses récompenses pour son travail communautaire; il a notamment été nommé citoyen honoraire de la ville de Laval et grand officier de l'Ordre du mérite de la République italienne.

Le sénateur Rizzuto, qui était d'origine modeste, est devenu un homme d'affaires en vue, un porte-parole de la communauté italienne et un politicien chevronné. Il a assumé des fonctions prestigieuses au sein du Parti libéral — dont celles de coprésident du comité national de préparation en vue des élections et de président de la commission électorale québécoise du Parti libéral, en 1986.

Mais d'abord et avant tout, le sénateur Rizzuto était un homme proche de sa famille, un mari aimant et un père affectueux. À madame Rizzuto et aux membres de sa famille, j'offre mes plus sincères condoléances.

L'honorable John Buchanan: Honorables sénateurs, je tiens à dire quelques mots au sujet de Pietro Rizzuto.

Comme on l'a fait remarquer, le sénateur Rizzuto était très fier de ses racines italiennes. Ce n'est pas grâce au Sénat que je l'ai connu, mais grâce à ses liens avec les collectivités italiennes du Cap-Breton. En 1980, le gouvernement provincial avait offert un banquet au UCCB, au Cap-Breton, et nous avions participé à une cérémonie commémorant la première communication transatlantique sans fil entre l'Amérique du Nord et l'Europe, qui avait été initiée de Table Head, à Glace Bay.

Étaient présents à la cérémonie — je m'en souviens si bien — le Gouverneur général Ed Schreyer et son épouse, Lily, mon épouse et moi-même, le président de l'Association italienne du Cap-Breton, Leno Pologato, qui habitait la première localité italienne du Canada, à Dominion, d'où vient le sénateur Graham et le capitaine d'un navire de guerre italien qui était venu assister à ce grand événement. Nous avons assisté à une réception à bord

de ce navire dans le port de Sydney. Bien sûr, beaucoup d'autres personnes assistaient à la cérémonie, mais je me souviens surtout du sénateur Pietro Rizzuto, que je voyais pour la première fois. Il était là pour représenter les communautés italiennes du Canada et pour rendre hommage à son compatriote, Guglielmo Marconi. La fille de Marconi, Mme Marconi-Braga, qui vivait alors au New Jersey, était aussi présente à la cérémonie. Nous avons passé un merveilleux après-midi et le banquet avait été extraordinaire.

Au banquet, j'étais le compagnon de table du sénateur Rizzuto. Nous avons eu une discussion fort intéressante au sujet, non pas de la politique ni du Sénat, mais de ses origines dont il était tellement fier, des communautés italiennes du Canada et de sa passion pour le Canada. Je l'avais alors trouvé des plus intéressants.

Je me souviens aussi qu'on avait organisé une communication par télévision avec le palais présidentiel, à Rome, et que le Gouverneur général Schreyer s'était entretenu avec le président italien, bien qu'il fût alors 2 heures du matin en Italie. Cette nuit-là, des téléviseurs avaient été installés des deux côtés de l'Atlantique et les deux interlocuteurs avaient eu une bonne conversation pour commémorer le 75^e anniversaire du premier message radio entre l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne.

• (1500)

Peu de temps après, j'avais pris la parole à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale et j'avais relaté l'événement. Brian Peckford était très contrarié. Il disait que cela ne s'était absolument pas produit au Cap-Breton. Pourtant, c'est bien le cas. Le sénateur Rizzuto et moi en avons souvent parlé au fil des années, après mon arrivée au Sénat. Lors d'une cérémonie à laquelle j'étais présent, de même que le Gouverneur général, Rod Maloney, le consul italien des provinces et le sénateur Pietro Rizzuto, une plaque a été dévoilée pour rendre hommage à son compatriote, Guglielmo Marconi.

Le lendemain, j'avais fait en sorte qu'un hélicoptère emmène le sénateur Rizzuto, le Gouverneur général, Mme Braga, Rod Maloney et moi-même à Sugar Loaf, dans les hautes terres du Cap-Breton où nous avons dévoilé une autre plaque qui est toujours là. Le sénateur Graham et moi-même sommes retournés à Sugar Loaf en juin pour commémorer le premier endroit où a accosté Giovanni Caboto en Amérique du Nord. La plaque est toujours là.

J'ai ensuite rencontré le sénateur Rizzuto lors de l'ouverture du musée Marconi, à Glace Bay. Cet épisode est aussi un sujet de controverse entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, mais la plaque se trouve à cet endroit. Nous avons ouvert le musée, l'un des plus beaux au Canada.

Lorsque je suis arrivé ici, il y a plus de six ans, j'ai été extrêmement heureux de pouvoir renouer mes liens d'amitié avec Pietro Rizzuto. Il nous est souvent arrivé d'aller dans la salle de lecture et de parler de l'époque où, au Cap-Breton, nous avons rendu hommage à deux de ses concitoyens, Marconi et Caboto.

Honorables sénateurs, le sénateur Pietro Rizzuto était un homme bon, un ami cher qui va nous manquer. J'exprime mes sincères condoléances à sa famille.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: Honorables sénateurs, j'ai occupé le fauteuil voisin de celui de Pietro Rizzuto au Sénat pendant près de dix ans et, à pratiquement toutes les séances, nous échangeons nos vues. Je le voyais calme et tranquille, mais je suis arrivé à reconnaître et à apprécier sa finesse et sa sagacité sur toutes les questions politiques, particulièrement celles se rapportant au Québec. J'ai fini par comprendre qu'il était un Canadien passionné qui aimait sa collectivité, sa province et qui était un lien vivant entre les sociétés riches, variées, uniques et distinctes qui composent le Québec.

Pietro, plus que tout autre, croyait en la loyauté. Il était loyal envers ses amis, loyal envers son chef, loyal envers notre parti. Pour moi, il était la quintessence du loyaliste.

Lors de son service commémoratif émouvant et grandiose à Laval-sur-le-Lac, l'été dernier, cinq langues ont été parlées ou chantées — le latin, l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol —, car il était fortement enraciné dans chacune des cultures véhiculées par ces langues. En écoutant les beaux airs d'opéra que Pietro aimait tant, nous pouvions voir et sentir sa présence parmi nous. Honorables sénateurs, ce service était un dernier hommage des plus appropriés pour cet homme qui a fait une carrière remarquable au service du public et de sa collectivité.

À sa femme Pina et à sa famille, que pouvons-nous offrir sinon nos condoléances et nos souvenirs.

Pietro nous manquera beaucoup en raison de sa force, de sa sensibilité, de sa sagacité et, par-dessus tout, des services qu'il a rendus au Canada, pays qu'il aimait tant. Pietro, *pax vobescum*. Ciao, Pietro.

[Français]

L'honorable Lise Bacon: Honorables sénateurs, beaucoup a été écrit, beaucoup a été dit, mais aujourd'hui cependant, j'aimerais vous parler d'un ami qui est disparu le 3 août dernier, un ami que je respectais profondément comme vous tous ici dans cette Chambre, j'en suis convaincue.

J'aurais aimé célébrer, dans quelques mois, le vingt-cinquième anniversaire de ma première rencontre avec Pietro Rizzuto. Le destin en a voulu autrement. Jeune, trop jeune encore à 63 ans, le sénateur Pietro Rizzuto nous a quittés subitement, laissant inconsolables une grande famille et un grand nombre d'amis sincères.

Homme de cœur, de générosité, exemple de courage, d'intégrité et de dévouement, le sénateur Rizzuto laisse un grand héritage aux Canadiens et Canadiennes du Québec en particulier.

Simplement raconter l'histoire de la vie de Pietro tient pratiquement de la légende, car sa vie a de quoi faire rêver tout immigrant qui arrive au Canada sans le sou. Il aimait nous raconter ses souvenirs des premiers années.

C'est au cœur de l'hiver 1954 que ce fils de paysan sicilien est arrivé à Montréal. Nous l'avons dit plus tôt, c'est en pelletant de la neige le long des voies ferrées que Pietro Rizzuto a gagné ses

premiers dollars; à force de travail, de persévérance, de détermination, il fera de sa vie une réussite.

Mais la vie de Pietro, ce n'était pas que des affaires. Il aimait s'engager, il aimait s'impliquer dans des organisations sociales et politiques. Il fonda et présida en 1972 la Fédération des associations italiennes du Québec, pour ne mentionner que cet engagement de même que la Cité de la santé de Laval, dans les dernières années. Il était toujours très actif et respecté auprès de sa communauté, tel un guide, il était sans cesse consulté.

Le sénateur Rizzuto aimait la politique. Le Parti libéral du Canada et le gouvernement en place lui doivent beaucoup. Dépensant sans compter son temps et son énergie, le sénateur Rizzuto a littéralement reconstruit le Parti libéral du Canada à partir de 1984.

Son rôle a été déterminant dans le choix du nouveau chef en 1990, et son travail à titre de président de la Commission électorale du Parti libéral pour le Québec fut immense lors de l'élection générale de 1993.

Premier Canadien d'origine italienne à accéder au Sénat en 1976, le sénateur Rizzuto était de tous les combats pour le Canada mais aussi pour le Québec. Il a rigoureusement défendu les principes à la base de la Charte de la langue française et les pouvoirs du Québec en matière linguistique.

Le sénateur Rizzuto était fier de ses origines modestes, fier de ses réalisations personnelles et professionnelles, fier de son pays, le Canada, fier d'être Québécois et combien fier de sa famille.

Le sénateur Rizzuto a appris le français bien avant l'anglais et les conversations chez Pietro se déroulaient d'abord en français, question de principe pour lui, car il avait choisi le Québec français et s'est toujours enorgueilli de son intégration à la société québécoise.

Il était aussi un homme de tolérance et de rapprochement, l'exemple même des vertus humaines et fondamentales dont le Canada a toujours fait sa force et dont il a besoin maintenant plus que jamais.

Oui, honorables sénateurs, je m'ennuierai de lui, de ses judicieux conseils, de sa présence dans cette Chambre. Je me considère privilégiée d'avoir bénéficié de son amitié pendant près de 25 ans. Nous avons perdu un grand Canadien, un bon sénateur. Je perds un grand ami. À Pina, à Melina, à Cristina, à ses petits-enfants qui l'adoraient, à ses frères et soeurs, j'exprime mes sentiments d'amitié.

L'honorable Lucie Pépin: Honorables sénateurs, j'aimerais joindre aux témoignages de mes collègues du Sénat celui rendu par l'honorable Marc Lalonde le jour des funérailles du sénateur Rizzuto, et je cite:

Au nom de tous les amis du sénateur Pietro Rizzuto, au nom des milliers de ceux-ci qui ont défilé devant sa tombe, au nom aussi de tous ceux du Canada, du Mexique, d'Italie et en particulier de sa Sicile natale, tous ceux qui l'ont connu et estimé et que la distance a empêché de dire de vive

voix leur sympathie, je voudrais exprimer à son épouse, Pina, à ses enfants ainsi qu'à ses petits-enfants, nos plus sincères condoléances et l'assurance de notre fidèle amitié; comme eux, nous sommes bouleversés par le départ soudain de celui qui, malgré son titre de sénateur, demeurera toujours pour la plupart d'entre nous, tout simplement et affectueusement Pietro.

Au fil des ans nous avons appris à connaître les qualités de cet homme exceptionnel, qualités d'intégrité intellectuelle, morale et professionnelle absolue. Avec Pietro, on savait toujours à quoi s'en tenir et sa parole suffisait en tout.

Qualités de générosité, générosité de ses biens, bien sûr. Qui pourra oublier les réceptions fastueuses à l'occasion d'un mariage de ses enfants ou encore sa table abondante et hospitalière lors des fêtes de la Saint-Jean? Mais il faudrait aussi, et encore plus, parler de ses nombreux actes de sollicitude envers ses employés québécois ou mexicains et ses compatriotes d'Italie. Qu'on se rappelle simplement l'importance de son rôle dans la levée de fonds de plusieurs millions de dollars au Canada pour venir en aide aux citoyens du Friuli dans le nord de l'Italie, victimes d'un désastreux tremblement de terre. Générosité de ses biens, de son temps, de son énergie mais aussi et surtout, générosité du coeur. Nous avons vu cette générosité en action, non seulement ici, mais aussi à Nuevo Vallarta au Mexique et dans son village natal en Sicile. Personne n'était trop humble pour mériter son intérêt, son attention, son aide. Dans son pays et sa province d'adoption, sa générosité lui inculqua une modération et un esprit de tolérance qui furent particulièrement précieux dans son leadership de la communauté italo-canadienne, en assurant l'intégration en douceur de cette communauté à la société québécoise et canadienne toute entière.

Plus tard, une fois engagé dans la politique canadienne, nous l'avons vu durant des périodes difficiles, alors que les bénévoles se faisaient rares, assumer des responsabilités majeures dans le relancement du parti auquel il adhérerait, tâche ingrate s'il en fut une.

Enfin, qui pourra oublier cette noblesse naturelle et cette fierté toute sicilienne et combien justifiée qui nous rendait Pietro tellement attachant? Il nous aura enseigné une vertu qui s'étiolle dans notre siècle, le sens de l'honneur.

J'espère que quelqu'un continuera la mémoire de cet homme insuffisamment connu en écrivant sa vie. On y trouvera une remarquable illustration de la contribution immense qu'ont apportée à notre pays et à notre province des millions d'hommes et de femmes qui, de tous les pays du monde ont choisi de venir ici durant le 20^e siècle. On y trouvera aussi une source d'inspiration pour tous ceux et celles qui, dans l'avenir, voudront valoriser le sens civique de servir généreusement leurs concitoyens sans rien rechercher pour eux-mêmes.

Ariverdecì, Pietro. Non ti dimenticheremo! Tu ne seras pas oublié.

L'honorable Léonce Mercier: Honorables sénateurs, c'est avec beaucoup d'émotion que je vais vous parler aujourd'hui d'un homme qui était à la fois un collègue un ami très cher, le sénateur Pietro Rizzuto. Je voudrais que sa famille sache combien je comprends toute l'ampleur du travail qu'il a accompli, la ténacité, le courage avec lesquels il s'est acquitté de ses lourdes tâches et responsabilités au sein du Parti libéral du Canada. Seuls sa famille et les proches qui ont oeuvré intimement avec lui le savent, et je peux me compter parmi ces derniers.

C'est en 1978 que nous formions tous les deux une équipe pour la campagne de financement du Parti libéral du Canada. Aux élections fédérales du 22 mai 1979, sous la direction du sénateur Dalia Wood, le sénateur Rizzuto et moi-même travaillons d'arrache-pied pour faire élire 67 députés sur 75 au Québec.

C'est à ce moment-là que le sénateur Rizzuto cumule d'une façon fulgurante les responsabilités et les succès. Le 14 décembre 1979, des élections générales sont déclenchées. Le 18 février 1980, le sénateur Rizzuto et moi-même contribuons à une éclatante victoire, soit 74 députés libéraux élus sur 75.

En mai 1980, nous voilà en plein référendum sur la question de la souveraineté-association du Québec. Un comité parapluie intervient, formé et représenté pour la période du référendum par M. Claude Ryan, chef de l'opposition, qui regroupe tous les partis provinciaux et fédéraux. À titre de directeur général du Parti libéral du Canada, section Québec, je demande à l'honorable Jean Chrétien, ministre de la Justice, coprésident du comité parapluie, que le sénateur Rizzuto se joigne à moi. Celui-ci ne se fait pas prier en s'impliquant d'une façon exceptionnelle.

Au sein de l'exécutif du comité parapluie, nous bravons ensemble des difficultés assez laborieuses. Grâce à sa diplomatie, à son acharnement et en croyant à ce qu'il faisait, le sénateur Rizzuto réussit à surmonter les plus grands défis.

Le sénateur Rizzuto avait comme tâche de diriger les 74 députés libéraux à faire campagne et à travailler pour le comité du NON au niveau régional et dans les comtés. Il eut également comme responsabilité de rassembler, toujours avec l'exécutif, les hommes d'affaires, ce qui s'avéra une grande réussite.

Il fut également responsable d'organiser une manifestation avec les personnes du troisième âge. Là encore, les espérances furent comblées par la grande participation de tous ces groupes.

De plus, il siégea au comité de stratégie qui convoqua une trentaine de réunions, fins de semaine incluses. Le sénateur Rizzuto était toujours présent à l'appel comme un vrai soldat. Je ne me souviens pas qu'il ait manqué une seule réunion.

Le soir de la victoire du NON, je n'en revenais pas non plus de voir le nombre considérable de gens qui venaient le remercier pour son dévouement à la cause qui lui tenait à coeur: le Canada. Mais toujours en toute humilité, il disait à ceux qui voulaient bien l'entendre que sans la grande participation du mouvement des «Yvette», suscité par l'apport des femmes, cette victoire serait devenue impossible, sans oublier la présence constante des représentants de tous les partis. C'est avec la complicité et le courage de tous les travailleurs pour le NON que nous avons atteint notre objectif, disait-il.

Après le référendum de 1980, le sénateur Rizzuto s'est engagé dans des campagnes populaires de financement pour le Parti libéral du Canada, section Québec. En 1981, 1982, 1983, il remportait succès après succès pour atteindre une performance de plusieurs millions de dollars.

Je n'ai jamais compris comment cet homme d'affaires pouvait s'impliquer si totalement dans toutes sortes d'oeuvres sociales possibles et imaginables, être un sénateur assidu et arriver à de tels succès. C'était un homme remarquable.

Je pourrais continuer ainsi longtemps à énumérer des faits, mais je m'arrête ici.

Malgré notre amitié, j'ai toujours vouvoyé le sénateur Rizzuto. Je l'appelais sénateur; il me disait toujours: «Léon, appelle-moi Pietro.» Mais je persistais à l'appeler sénateur et à le vouvoyer. Cela l'agaçait et le gênait beaucoup.

Eh bien, lors de son décès, j'ai pensé que je lui devais un petit cadeau et dans la lettre de sympathie que j'ai fait parvenir à la famille, dont je vous fais lecture immédiatement, voici le présent que je laisse à l'honorable sénateur Rizzuto.

Chère madame Rizzuto,

C'est avec beaucoup de regret que j'ai appris le décès de mon collègue et ami Pietro. Permettez-moi de vous offrir, ainsi qu'à votre famille, mes plus sincères condoléances.

Mes prières vous accompagnent dans cette dure épreuve.

Veuillez agréer, chère madame Rizzuto, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

En terminant, je voudrais réitérer mes plus sincères condoléances à son épouse Pina, à ses trois enfants ainsi qu'à sa famille nombreuse. Pietro, nous allons te regretter. Sois assuré que ton départ n'est qu'un au revoir. Merci, je te salue et je t'applaudis, Pietro.

• (1520)

L'honorable Marisa Ferretti Barth: Honorables sénateurs, c'est avec honneur et fierté que je prends la parole pour la première fois en cette Chambre pour rendre hommage à l'honorable Pietro Rizzuto que j'ai très bien connu, et ce depuis 30 ans, quand j'ai commencé à travailler pour la communauté italienne dans le domaine social et communautaire. Je ressens aussi une certaine tristesse.

Je veux exprimer à son épouse, Pina, à ses enfants, Melina, Alfonso et Marie Christine, à leurs conjoints, à ses petits-enfants, ainsi qu'à tous les membres de sa famille et à ses nombreux amis, mes plus sincères condoléances et l'assurance d'un fidèle souvenir.

[Le sénateur Mercier]

Nous, les italophones du Québec, avons connu Pietro quand il était sur la scène ouvrière et après lorsqu'il a siégé au Sénat. Comme eux, nous sommes bouleversés par le départ soudain de celui que tous appelaient affectueusement et simplement «le sénateur». Nous nous souviendrons avec respect et estime d'un homme noble, généreux, dévoué, fier et attachant qui servira de modèle et d'inspiration à plusieurs. Je me permets de saluer avec admiration son œuvre impérissable. Je veux dire encore à la famille que nous les italophones du Québec nous nous souviendrons de lui toujours.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je vous demanderais de vous lever, s'il vous plaît, à la mémoire de notre collègue et ami, l'honorable Pietro Rizzuto.

(Les sénateurs observent une minute de silence.)

L'HONORABLE GUY CHARBONNEAU, B.A., C.I.D., C.L.J.

HOMMAGES À L'OCCASION DE SA RETRAITE

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, ayant eu l'avantage de connaître Guy Charbonneau bien longtemps avant que je ne devienne membre de cette Chambre, j'admets volontiers que les propos que je tiens son égard sont grandement influencés par la profonde amitié que je ressens envers lui.

[Traduction]

Qu'ils aient été présents ou non, tous les sénateurs préféreraient oublier les scènes scandaleuses qui se sont déroulées dans cette chambre à l'automne 1990. Quand ces scènes ne seront plus qu'un vague souvenir, ce ne sera, espérons-le, qu'une regrettable note en bas de page de l'histoire du Parlement canadien, à l'exception d'une chose qu'on n'oubliera jamais. La réaction à certaines décisions du Président Charbonneau de l'époque a dépassé les limites de la conduite parlementaire acceptable. On l'a insulté, menacé, calomnié voire malmené. Au travers de tout ça, il s'est montré supérieur à ceux qui le couvraient d'injures, il n'a pas sourcillé, il n'a pas rendu la pareille.

Il ne s'agit pas de défendre les décisions du sénateur Charbonneau mais de donner une illustration vivante du grand courage dont il a toujours fait preuve dans sa vie — un courage conjugué à une grande distinction. Cela ne devrait pas surprendre ceux qui savent le courage dont il a fait preuve alors qu'il se trouvait en service actif en Europe durant la Deuxième Guerre mondiale.

C'était un excellent homme d'affaires et un précieux adepte du Parti conservateur au Québec, dont le sort est plus souvent qu'autrement similaire à celui du Parti libéral en Alberta.

Il a servi dans cette Chambre pendant près de 18 ans, dont neuf en qualité de Président. Dans ce dernier rôle, il a été plusieurs fois appelé à représenter son pays au Canada et à l'étranger et l'a toujours fait avec beaucoup de modestie et de persuasion.

Depuis quelque temps, Guy est diminué par une grave maladie à laquelle il fait face sans crainte et avec sa détermination habituelle qui, nous le souhaitons tous, contribuera à sa guérison.

[Français]

Hier, Guy et sa charmante épouse, Yolande, fêtaient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. C'est un couple à qui je transmets non seulement mes félicitations et mes meilleurs vœux, mais à qui nous devons beaucoup pour leur loyauté et dévotion envers le Sénat.

[Traduction]

Puissent-ils passer encore de longues années ensemble.

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, quelqu'un a dit que la politique n'était pas une bonne vocation pour ceux qui n'avaient pas la peau épaisse et un bon sens de l'humour. Nous comprenons tous très bien cet adage. Le sénateur Guy Charbonneau a certainement pensé souvent à cette pertinente observation. En tant qu'ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale et capitaine du fier régiment des Fusiliers du Mont-Royal, il connaissait très bien la célèbre observation dans laquelle sir Winston Churchill comparait la politique à la guerre. Il disait qu'à la guerre, on ne pouvait être tué qu'une fois, alors qu'en politique, on pouvait l'être souvent.

En tant que sénateur ayant occupé le plus longtemps la présidence du Sénat canadien, le sénateur Charbonneau a certainement expérimenté souvent l'affirmation de Harold Wilson qu'en politique, une semaine pouvait être très longue.

[Français]

Honorables sénateurs, je me souviens d'une lettre que le sénateur Charbonneau a écrite il y a dix ans et qui a circulé à la grandeur du pays pour défendre le Sénat et le travail important qui s'y fait.

[Traduction]

En ce début de session, alors que nous nous apprêtons à ajouter un chapitre aux services que l'on rend à la population canadienne, il serait peut-être opportun de réfléchir à ce qu'avait écrit le sénateur Charbonneau:

Quand les médias reconnaîtront-ils que le Sénat est à la fine pointe de presque tous les dossiers, que ce soit le libre-échange avec les États-Unis, la défense radar dans le Nord, le fléau de l'érosion des sols, qui a causé notamment la terrible tragédie en Éthiopie et même, eh oui, la réforme du Sénat.

À la fine pointe. À la pointe de l'étude sur la pauvreté des enfants, des études sur la concentration des médias, des études sur la science et la technologie et des études sur les changements révolutionnaires dans le domaine des télécommunications; à la fine pointe de l'examen intensif des services financiers, qui se poursuit toujours. Dans tous ces dossiers, sur tous ces fronts, le Sénat, même s'il est souvent incompris et mal jugé, a joué le rôle de gardien. Cependant, ce rôle comporte d'importantes et lourdes responsabilités, d'importantes et lourdes tâches et il nous oblige

à reconnaître que l'époque exige qu'en toutes choses nous demeurions fidèles à notre souverain et à nous-mêmes.

[Français]

Le sénateur président Charbonneau a servi cette Chambre au cours des bons moments comme des moments difficiles. Il a été témoin d'événements importants qui ont marqué l'histoire de cette Chambre. À l'occasion de sa retraite, nous le remercions des nombreuses années qu'il a consacrées au Sénat et à son pays.

L'honorable Normand Grimard: Honorables sénateurs, le sénateur Guy Charbonneau, c'est un nom qui me rappelle mon initiation au Sénat d'autant plus que nous avons été tous deux assermentés le 27 septembre, lui en 1979 et moi en 1990. Pour moi, ce fut à une époque où, à la Chambre haute par ailleurs si vénérée de tous ici présents, le jour se confondait avec la nuit. L'honorable Guy Charbonneau a incarné la continuité en ces semaines et quelques mois où la vie au Sénat faisait penser à une traversée sur une mer houleuse sans gilet de sauvetage.

[Traduction]

• (1530)

Aujourd'hui, le sénateur Charbonneau est redevenu un Canadien ordinaire, mais à qui le pays est redevable de nombreux services. Homme d'affaires avisé, il a dirigé un certain nombre de missions commerciales à l'étranger et a remporté tout autant de succès dans l'organisation de nombreuses autres. N'eût été de sa perspicacité exceptionnelle, beaucoup de projets n'auraient jamais vu le jour. Le Canada lui doit sans contredit un certain nombre de contrats à l'étranger. Sans son intervention, un grand nombre de ces nouveaux marchés auraient été conquis par d'autres pays.

[Français]

Le sénateur Charbonneau a un sens personnel de l'humilité et un sens encore plus grand de l'amitié. J'ose croire qu'il m'en voudra de dévoiler ce que je rends public aujourd'hui. Je sais qu'il a toujours gardé avec jalousie les aspects de sa vie privée.

Le parlementaire Charbonneau, en plus d'avoir présidé le Sénat pendant neuf ans, un record en soi, a été un ambassadeur économique extraordinaire tant dans la création d'emplois que dans l'obtention d'investissements. Il a bien rempli son rôle. Je crois qu'il s'est acquitté de ce mandat avec une détermination digne de sa fierté dans tout ce qu'il entreprend. L'honorable sénateur Charbonneau a passé à une autre vie plus calme que la présente. Comme le dirait notre ex-collègue, Solange Chapat-Rolland, il recueillera les fruits de l'«âge-itude», de ce que nous appellerons la retraite, quoique je doute que ce soit le terme approprié à utiliser dans son cas.

Guy Charbonneau, comme moi d'ailleurs, a toujours été un fidèle du Parti progressiste-conservateur. Il a accepté de porter ce chapeau à une époque où le faire n'était pas gagner un concours de popularité au Québec. Le sénateur Charbonneau s'est d'abord montré un homme de convictions. Ses décisions prises, il a eu ensuite le mérite de les appliquer avec autant de courage que de continuité et en se drapant parfois, comme je l'ai déjà écrit, sous une carapace imperméable à la critique.

[Traduction]

Nous avons rendu hommage au sénateur MacEachen le 19 juin 1996. Avant de nous quitter après 43 ans de services en tant que député, ministre, sénateur, puis chef de l'opposition au Sénat, le sénateur MacEachen a déclaré, et c'est à la page 747 des *Débats du Sénat*:

Je croyais, quand je suis arrivé au Sénat — et je le crois toujours —, que le Sénat avait un rôle législatif et qu'il avait le pouvoir de modifier ou de rejeter. Toutefois, ce faisant, il doit faire des calculs prudents pour ne pas s'attirer l'opprobre.

Non encore résolue, et peut-être même insoluble, est la question de savoir jusqu'où le Sénat peut se montrer combatif sans porter atteinte aux prérogatives de la Chambre des communes ou à sa responsabilité en matière de finances.

[Français]

Donc, pour le sénateur Charbonneau, je veux que sa retraite soit celle de la joie. Je la veux animée par les signes de la réconciliation et non par ceux de la division. Que tout ceci ne m'empêche pas d'avoir des souvenirs personnels, et croyez-moi, j'en ai de nombreux! Pour moi, Guy Charbonneau veut dire une série de jalons vivants, indélébiles et indéracinables.

Alors, pour tout, aux jours de tempête comme à ceux d'accalmie, aux jours des honneurs comme à ceux des vexations, aux matins de louanges comme aux soirs de revers, je tiens à lui dire un seul mot pour tout ce qu'il a fait: merci!

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je n'ai jamais caché ma grande amitié pour le sénateur Charbonneau. Nous nous connaissons depuis de très nombreuses années et nous avons longuement parlé de politique.

Que de fois, pour me taquiner, dans les années 1979-1980, il me tendait cette invitation à me joindre au Parti conservateur, sachant très bien que c'était la tâche la plus impossible. Tous ces souvenirs, je les ai en mémoire. En écoutant mon bon ami, le sénateur Grimard, et les autres honorables sénateurs qui lui ont rendu hommage, j'appuie leurs commentaires quant à sa très grande connaissance des dossiers économiques, du commerce international et des affaires internationales.

Il était toujours surpris de voir mon désintérêt pour ces choses si importantes. J'ai quand même toujours voulu apprendre, et si j'avais choisi un professeur, il aurait été mon premier choix.

Honorable sénateur Charbonneau, je vous souhaite une agréable retraite ainsi qu'une excellente santé.

[Traduction]

L'honorable Richard J. Doyle: Honorables sénateurs, nous devons parfois attendre une intervention divine ou la célébration d'un 75^e anniversaire pour entendre l'éloge des talents et du bon travail de nos collègues du Sénat.

Je suis particulièrement heureux aujourd'hui d'entendre les sénateurs Prud'homme et Grimard ainsi que les sénateurs John Lynch-Staunton et Al Graham commencer la liste exhaustive des
[Le sénateur Grimard]

hautes oeuvres de Guy Charbonneau, un sage sénateur dont les réalisations ont trop longtemps été gardées dans l'ombre par ceux qui cherchent désespérément des boucs émissaires pour les guerres en cette enceinte.

Nous devons admettre que les flèches décochées les plus durement venaient de politiciens comme nous. Le prix de l'absolution sera donc élevé. On demandera une pénitence presque aussi dure pour les gens des médias, qui ont également cherché les preuves qui auraient étayé ces folles accusations, preuves qu'on n'a jamais trouvées.

Quand je suis arrivé au Sénat, j'ai trouvé dans le sénateur Charbonneau un guide bienveillant et un confident — qui exerçait une influence calme et calmante sur la Chambre. Au fur et à mesure que sa réputation a grandi, parallèlement à ses compétences en tant que président, il est devenu une cible de plus en plus facile. En ma qualité de journaliste et d'éditeur, j'étais convaincu du bien que pouvait faire la presse en exposant les scandales, mais le travail est délicat et soigneux et exige que l'on soit capable de reconnaître que si la piste est froide cela veut parfois dire qu'il n'y a en fait pas de piste.

• (1540)

Au cours de sa vie, le sénateur Charbonneau a rencontré des dangers plus graves que ceux qu'il a dû affronter dans les joutes oratoires qu'il a livrées dans cette Chambre. Comme le sénateur Lynch-Staunton, je prie pour que son avenir soit à l'image de son passé, calme et calmant.

En attendant, j'espère qu'il saura apprécier l'humour de ce poème d'Herbert Lench Pottle.

La pluie tombe d'en haut
Sur le juste comme sur l'impie;
Mais surtout sur le juste
Car de son parapluie
L'impie s'est saisi.

L'HONORABLE DORIS M. ANDERSON

HOMMAGES À L'OCCASION DE SA RETRAITE

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, en écoutant le sénateur Doris Anderson parler à la Chambre, j'ai souvent pensé à ce fameux esprit propre aux îles qu'on retrouve dans cette douce province où les pères de la Confédération avaient négocié les conditions de l'union et formé ce grand rêve national. En fait, elle personnifie cette conviction insulaire bien connue que tout homme ou toute femme, quelles que soient ses origines modestes, doit aller au bout de ses possibilités, selon le principe que personne n'est mieux que son prochain.

Madame le sénateur Anderson a voulu toute sa vie faire en sorte de laisser derrière elle un monde meilleur que celui où elle est née. En tant que professeur d'économie domestique, elle s'est dévouée pour les jeunes pendant 32 ans au collège Prince of Wales et à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Sa lutte contre la maladie coeliaque lui donnait plus d'ardeur dans ses recherches; la quête du savoir l'inspirait dans ses nombreux écrits.

J'ai souvent été frappé par son énergie et son engagement au service d'autrui, un engagement qui lui a valu l'Ordre du Canada en 1982. Cette volonté et cette énergie me rappellent la fameuse observation de Nellie McClung, qui disait que ce sont les femmes qui font le ménage depuis le début des temps et que, si les femmes se mêlaient de politique, il y aurait tout un nettoyage des tablettes et des recoins où la poussière des ans s'accumule.

Les sénateurs qui ont siégé au comité, aux côtés du sénateur Anderson, savent que son caractère travaillant et sa persévérance ont fait en sorte que, là où Doris était passée, il n'y avait pas de poussière dans les coins et ce, en dépit de la présence de certaines des personnes qui lui ont succédé dans cette merveilleuse institution qu'est l'Université Acadia, alma mater des sénateurs Stewart, Atkins et Oliver.

Le sénateur Anderson nous a tous émus avec son amour de sa province natale et de son pays. Une fois, le jour du Souvenir, elle nous a rappelé que l'Île-du-Prince-Édouard s'est distinguée en ayant le plus haut taux d'enrôlement par habitant au Canada, durant la Seconde Guerre mondiale et, tragiquement, en ayant également le plus haut taux de pertes.

J'ai été impressionné par son engagement profond à l'égard de l'assurance-maladie, l'âme de notre nation, des droits de la personne et, surtout, de l'avancement des Canadiennes qui se dévouent au service de leur pays. Honorables sénateurs, la promotion des femmes éclaire cette Chambre comme elle éclaire nos coeurs et nos esprits. Elle nous a permis de faire un bon bout de chemin sur la voie de l'espoir au Canada.

Madame le sénateur Anderson nous a rappelé par sa présence que même si nous avons fait beaucoup de chemin, il nous reste encore beaucoup de progrès à réaliser. Elle a rappelé aux sénateurs qu'ils ne doivent jamais renoncer à la lutte pour la vérité et pour l'amélioration de la vie dans les provinces et les régions.

Madame le sénateur Anderson a su faire preuve de sagesse et de compréhension. Elle a su approfondir notre réflexion et élargir nos esprits. Nous l'en remercions à l'occasion de son départ du Sénat et nous lui sommes tout particulièrement reconnaissants du plaisir que nous a procuré sa compagnie.

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, je tiens moi aussi à rendre hommage à ma collègue et concitoyenne insulaire, madame le sénateur Anderson.

On pourra sans doute dire d'elle qu'elle a fait au Sénat une entrée discrète, qu'elle y a servi en silence et qu'elle nous quitte en douceur. Je suis certain qu'une des personnes à qui elle manquera beaucoup est le whip libéral. Au cours de la législature précédente, lorsque les sénateurs étaient répartis à peu près également de part et d'autre et que la présence aux séances des comités était de la plus grande importance, j'ai souvent remarqué que lorsque les libéraux se trouvaient à court d'un membre en comité, ils faisaient appel au sénateur Anderson pour combler le vide.

Comme le disait le sénateur Graham, madame le sénateur Anderson a connu une belle carrière comme professeur au

collège Prince of Wales et à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a également été active dans de nombreuses organisations, dont la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités et l'Association canadienne des diététistes. On a également déjà dit qu'elle a reçu l'Ordre du Canada, mais elle a aussi été, au cours des années 1950, officier de réserve de la MRC.

Son frère me disait cet été qu'elle s'ennuyait de ses amis au Sénat. Je suis sûr qu'elle se souviendra d'eux mais qu'elle sera aussi très heureuse de retrouver notre île magnifique où l'attendent des amis encore plus nombreux.

L'honorable Lorna Milne: Honorables sénateurs, je voudrais ajouter quelques mots aux hommages rendus à madame le sénateur Doris Anderson, qui a été ma voisine de pupitre pendant la courte période où nous avons siégé ensemble au Sénat.

Comme le sénateur Phillips l'a déclaré, c'était une femme tranquille. Cependant, elle comprenait très bien les questions dont nous étions saisis et la condition humaine. Je dois dire que j'appréciais beaucoup les observations brillantes qu'elle m'adressait alors qu'elle siégeait ici.

Elle avait des antécédents en nutrition, éducation et santé mentale. Elle était bachelière en sciences de l'Université Acadia et elle détenait une maîtrise en sciences de l'Université Cornell. Le sénateur Graham a parlé de sa carrière d'enseignante.

Elle était largement publiée et très respectée dans sa profession. Son travail portait plus particulièrement sur les enfants et l'entéropathie au gluten. On a reconnu sa contribution importante à la santé publique en 1982 en lui décernant l'Ordre du Canada.

Le sénateur Anderson et moi-même avons été nommés au Sénat la même année, en septembre 1995. Nous formions la moitié de la promotion de cette année-là. Même si elle n'a eu que deux ans pour le faire, le sénateur Anderson a fait sa marque au Sénat. Durant son mandat, elle a siégé à pas moins de cinq comités permanents en même temps. Permettez-moi de vous les énumérer: il s'agit du comité sénatorial permanent des peuples autochtones, du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, du comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, du comité sénatorial permanent des transports et des communications et du comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur l'examen de la réglementation. Elle a également présidé le sous-comité de la forêt boréale du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts et elle a siégé au comité sénatorial spécial sur la Société de développement du Cap-Breton.

• (1550)

Le travail acharné accompli par le sénateur Anderson sans faire de bruit et les services appréciables qu'elle a rendus au Sénat et au Canada nous manqueront beaucoup. Je sais que l'Île-du-Prince-Édouard se réjouira de pouvoir compter sur elle à temps plein sans que le Sénat ne l'éloigne de l'île à toutes les semaines, mais elle va me manquer.

L'honorable Leonard J. Gustafson: Honorables sénateurs, je voudrais dire brièvement à quel point j'ai apprécié la contribution du sénateur Anderson, surtout au comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je présidais ce comité. Elle était toujours là. Il faut la féliciter pour son étude en profondeur de toutes les questions, qu'il s'agisse d'agriculture ou de forêts.

Je profite de l'occasion pour vous dire simplement merci, sénateur Anderson pour votre contribution à ce comité et au Sénat. Vous allez me manquer.

L'HONORABLE JOSEPH P. LANDRY

HOMMAGES À L'OCCASION DE SON DÉPART À LA RETRAITE

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, au moment où je m'appête à parler du sénateur Joe Landry, je ne peux m'empêcher de penser aux racines qu'il a dans des douzaines de petites collectivités qui longent la côte de l'Atlantique ainsi qu'aux belles traditions et aux modes de vie que les gens s'y transmettent d'une génération à l'autre.

Chez nous, la collectivité est notre principale ressource naturelle. C'est dans nos collectivités que les valeurs fondamentales de notre pays se renouvellent tout au long des décennies. Les racines profondes de la collectivité ont été de bien des façons les origines de notre merveilleux pays. C'est dans les petites collectivités, comme Cap-Pelé, au Nouveau-Brunswick, d'où vient le sénateur Joe Landry, que des modes de vie fondés sur l'autonomie et la responsabilité individuelle sont apparus et ont été transmis au fil des années.

La vie de Joe est une affaire de détermination, d'autonomie et d'esprit d'entreprise. De débardeur, il est devenu propriétaire d'une usine de transformation du poisson. Il y est parvenu grâce à sa ténacité à toute épreuve et à son sens aigu des affaires. Mais la vie de Joe, c'est aussi la responsabilité individuelle de ses nombreux employés partout au Canada atlantique, dans leurs collectivités, parce qu'il était très fier d'investir dans le matériel de ses usines, convaincu qu'en faisant de tels investissements — qui n'étaient pas des dépenses pour des produits de luxe personnels, mais bien des investissements pour ce qu'il jugeait être le bien de ses employés —, il contribuait au bien commun.

Fier de ses sept enfants, Joe n'a jamais oublié ses racines.

[Français]

Honorables sénateurs, Joe Landry connaissait très bien l'importance et le sens de la vie. Il connaissait aussi la valeur de la collaboration, peu importe l'occasion, il savait que l'avenir de la nation était moulé autour de la communauté à laquelle nous appartenons. Il avait le sens des valeurs familiales, qui sont la clé de notre identité.

[Traduction]

Woodrow Wilson a dit un jour que l'homme qui nage à contre-courant en connaît la force. Joe était extrêmement franc avec nous au Sénat au sujet de son propre trouble de la parole. Il y a quelques mois, vous vous le rappellerez, il a parlé de sa vie comme d'un combat sans fin. Nous étions tous émus par ses paroles. Il a parlé des enfants atteints de problèmes de la parole

et de la douleur dont ils souffraient au milieu de leurs pairs. Il en a souffert lui-même. Il a terminé son intervention en exhortant passionnément le gouvernement à investir davantage dans le traitement des troubles de la parole.

Ce fut une intervention émouvante et pleine d'émotion dont nous tous qui étions au Sénat à ce moment-là nous rappelons très bien. Il nous a dit que ce n'était pas tous les enfants canadiens qui avaient la détermination d'avancer dans la vie sans faire beaucoup plus d'efforts dans ce domaine, et il ajoutait: «Il n'y a pas beaucoup de petits enfants aujourd'hui qui sont aussi têtus que je l'étais.»

[Français]

On a dit que ce n'était pas dans les moments de gloire faciles que l'on mesure la valeur d'un homme, mais bien par son courage dans les défis, l'adversité et le souci de bien servir ses concitoyens.

[Traduction]

Sénateur Landry, puissions-nous tous manifester en cette nouvelle session le même courage et la même détermination et — comme vous l'avez dit vous-même, le même entêtement — le même souci entêté de servir les intérêts de nos communautés, la même résolution entêtée à défendre les intérêts de nos régions, comme vous en avez donné vous-même l'exemple durant votre trop bref séjour au Sénat.

Nous vous souhaitons, à vous et à Lucie, une heureuse retraite et une bonne santé.

L'honorable Mabel M. DeWare: Honorables sénateurs, je prends moi aussi la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un ancien collègue du Nouveau-Brunswick, l'honorable Joe Landry.

Le temps qu'il a été ici — c'est-à-dire environ 16 mois, car je crois qu'il a été nommé au Sénat en février 1996 — nous sommes devenus d'excellents amis parce que, à maintes occasions, nous avons fait ensemble le trajet entre Ottawa et chez nous. Joe me parlait alors de sa vie et de ses affaires, parce que cela m'intéressait et parce qu'il s'agissait d'une entreprise du Nouveau-Brunswick.

Il m'a parlé de ses débuts comme débardeur à Halifax et de ce qui l'a poussé, en 1947, à rebâtir avec quelques amis une usine de traitement du poisson à Cap-Pelé, où il était né en 1922. En l'espace de 50 ans, il a construit de nombreuses autres usines de traitement du poisson dans la région atlantique. Ensuite, parce qu'il exportait énormément dans le monde entier, il a ouvert une usine de matières plastiques. Il a dit que cela n'avait pas toujours été bien accepté par certaines personnes de sa localité. Il semble avoir mené une bataille toujours difficile, même si cela signifiait une reconnaissance pour Cap-Pelé et des emplois pour bien des personnes de cette région. Je pense qu'il y est actuellement le premier employeur.

Le temps qu'il a été au Sénat, il a aussi contribué à ce qu'un sénateur récemment nommé, en l'occurrence Fernand Robichaud, permette au premier ministre de se faire élire dans la circonscription de Beauséjour. J'ai écouté ce qui a été dit à ce sujet, j'étais au courant, mais je ne le félicite pas d'avoir agi ainsi. De toute façon, il nous faut bien accepter la situation.

Le Nouveau-Brunswick lui a décerné un prix pour ses exportations, en 1989, mais le sénateur Landry ne recherchait pas les honneurs. C'est un homme modeste, calme, aimable et distingué qui assistait régulièrement aux séances de cet endroit. Malheureusement, il était aussi présent au moment des votes. Il était également très assidu aux séances des comités. Nous avons beaucoup parlé ensemble et, souvent, lorsqu'il y avait des réceptions, il venait s'entretenir avec moi parce qu'il me connaissait et que nous étions à l'aise ensemble.

Comme le sénateur Graham l'a mentionné, il a prononcé un discours très important, son premier discours à cet endroit. Avant de rentrer chez lui le dernier jour après son discours, il m'a dit qu'on lui avait téléphoné pour l'inviter à se rendre en Alberta afin d'y prononcer son discours et de parler des handicaps aux gens de là-bas. Il a dit qu'il était très fier que quelqu'un l'invite à parler de sa vie. C'est un discours très personnel qu'il a fait au Sénat ce jour-là, un discours qui a touché une corde sensible chez tous les sénateurs.

Joe, je vous souhaite ainsi qu'à votre famille bien d'autres années de succès et de bonheur.

[Français]

L'honorable Marcel Prud'homme: Honorables sénateurs, je ne voudrais pas passer sous silence le départ du sénateur Doris M. Anderson. Bien que je la connaisse moins, il m'a été donné de l'apprécier au cours des deux années qu'elle a siégé en cette Chambre. J'ai souvent assisté aux réunions de comité, et elle y était toujours présente; cela est très important pour les whips. Je la salue et je souhaite pouvoir aller la visiter à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je désire également rendre hommage à mon vieil ami, le sénateur Landry. M. Landry est un homme solitaire, calme et tranquille. Le soir, après l'ajournement du Sénat, d'ordinaire les gens s'en retournent à leur bureau seuls et cela est bien triste. Je le voyais souvent et j'ai appris à le connaître; il représentait pour moi un peu tout mon passé: mes grands-parents, mes parents. C'est un homme solide, à l'image de ces hommes qui ont bâti leur région et que l'on appelle «le vrai terroir».

Je m'en suis immédiatement fait un ami. Cela est rapidement devenu une belle amitié. Je l'ai visité chez lui et j'ai beaucoup appris. Je vous souhaiterais, honorables sénateurs, l'avoir connu tout comme moi. C'est un homme simple, drôle, un homme capable, un homme compréhensif, un exemple de détermination; lorsque l'on veut réussir dans la vie, on devrait prendre des cours du sénateur Landry.

Malgré les honneurs du Sénat, il est toujours resté lui-même et fidèle à son parti. Il me reprochait toujours ce côté-là et, à chaque vote, je le soupçonnais d'être l'émissaire des ombres grises du Sénat. Il venait toujours me voir et me disait: «J'espère que tu vas voter avec nous.» À l'occasion, je crois bien l'avoir fait pour lui faire plaisir.

Je ne veux pas en dire davantage; j'aurai l'occasion d'aller le visiter chez lui, mais il va nous manquer. Le sénateur Landry est un exemple de détermination et la preuve que rien n'est impossible dans ce pays. Avec des gens aussi déterminés, il n'existe aucune région qui ne peut se développer. Je souhaite qu'il continue, et je trouve important que ce message se rende

jusqu'à lui, pour qu'il puisse donner l'exemple aux jeunes qui, trop souvent, se découragent facilement. Je les salue publiquement, lui et sa famille. J'ai bien hâte d'aller le visiter très bientôt.

L'honorable Fernand Robichaud: Honorables sénateurs, je désire rendre hommage au sénateur Joseph Landry — «Joe» pour tout le monde. De ses dires, il n'y avait pas plus grand honneur que de siéger en cette Chambre, et pas plus grand honneur que de se compter parmi vous.

Sur le plan économique, tout le sud-est du Nouveau-Brunswick lui doit beaucoup; plusieurs familles dépendent de l'emploi qu'ils trouvent dans ses usines, principalement à Cap-Pelé. Il a également des activités sur l'Île-du-Prince-Édouard et au Cape-Breton. Tout n'a pas été facile pour lui et s'il a réussi c'est bien grâce à sa persévérance et au fait qu'il était un travailleur infatigable. Joe possédait aussi cette grande qualité de voir toujours le bon côté des choses autant dans les affaires que dans les personnes qu'il rencontrait. Si je me réjouis que Joe retourne à la vie privée, ce n'est pas parce que cela a ouvert la voix à mon accession en cette honorable Chambre, mais bien parce qu'il va pouvoir continuer de faire bénéficier la communauté de son savoir-faire, de ce qu'il peut faire de bien sur le plan économique, à savoir créer des emplois, développer l'économie de notre région et apporter sa contribution à l'industrie des pêches.

[Traduction]

• (1600)

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, le sénateur Landry était mon voisin de pupitre et recevait la plupart de ses ordres de moi-même. J'ai dit notamment ceci au sénateur Joe: «Comme vous êtes dans le secteur des pêches, ne serait-ce pas bien que tous les sénateurs — libéraux, conservateurs et indépendants — puissent goûter au homard des Maritimes?» Joe a trouvé que c'était une bonne idée. Avec l'aide et grâce à la bienveillance de Votre Honneur, nous avons eu un excellent dîner de homard dans les appartements du Président du Sénat. Joe a apporté le homard; le sénateur John Buchanan a apporté le vin; quelqu'un a apporté les moules noires et quelqu'un d'autre, le saumon fumé. Tous les sénateurs, fussent-ils de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest ou de la région de l'Atlantique, ont pris ensemble un délicieux repas des Maritimes grâce à Joe Landry.

Le sénateur MacDonald: Le sénateur Graham s'est occupé de ramasser les fonds!

Le sénateur Bonnell: Le sénateur Landry est un homme humble. Il a prononcé deux discours ici, dont un, comme on l'a déjà dit, sur le bégaiement. Il était très fier de cette allocution qu'il a prononcée les larmes aux yeux. Il l'a prononcée avec émotion et du fond du coeur. Une autre fois, il n'a pas pu résister à la tentation de dire combien il était fier que son ami, M. Trenholme-Counsell, soit nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Ce fut le sujet de sa seconde allocution.

Joe n'était pas un homme de discours. C'était un travailleur. C'est un homme qui a contribué à faire élire des premiers ministres et des députés. Il a prêté son concours à bien des projets, mais le plus important, c'est qu'il travaillait avec ses

gens de Cap-Pelé et de la région de Shediac, au Nouveau-Brunswick. N'importe quel sénateur — indépendant, libéral ou conservateur, ou même réformiste, s'il en fut — est le bienvenu chez Joe, à Cap-Pelé, où il sera même convié, dans la mesure du possible, à un repas de homard ou de poisson.

Chaque année, tant que je pourrai conduire ma voiture, je me ferai un point d'honneur de prendre le magnifique pont de l'Île-du-Prince-Édouard pour aller rendre visite à mon voisin de banquette, le sénateur Landry, et lui rappeler que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard peuvent toujours se régaler des homards du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Buchanan: Je vous accompagnerai!

Le sénateur Bonnell: Si le sénateur Buchanan veut m'accompagner, il devra encore apporter le vin.

Le sénateur Landry s'intéressait de près à l'Île-du-Prince-Édouard, surtout à l'île de Rustico, là où les brise-lames ont été démolis par les changements de marée qui ont été provoqués lorsqu'on a rattaché l'île de Rustico à la péninsule. Au cours des deux dernières années, Joe a piloté un projet visant à faire ériger des brise-lames qui feraient dévier le courant vers l'île de Rustico plutôt que vers la péninsule. En vérité, je crois que Joe travaille toujours à ce projet. Il n'a pas encore atteint son objectif. Il espérait qu'un nouveau gouvernement à l'Île-du-Prince-Édouard déciderait peut-être de reconsidérer l'affaire. Il n'a pas encore réussi, mais il n'abandonnera pas tant qu'il vivra.

Je voudrais présenter mes meilleurs vœux à sa chère épouse et à sa famille et j'espère sincèrement que Joe connaîtra une retraite remplie de joie et de bonheur. Je veux aussi lui dire que, dès ma première visite à Cap-Pelé, j'irai lui réclamer ce fameux dîner au homard.

L'honorable John G. Bryden: Honorables sénateurs, le sénateur Landry vit le long de la côte à 25 minutes de voiture de ma ferme qui est, à toutes fins pratiques, mon domicile depuis 1946. J'ai appris à connaître Joe au cours des dernières années où je suis retourné vivre là-bas. Toutefois, je voulais dire quelques mots aux honorables sénateurs qui ont accueilli Joe Landry au Sénat et qui sont devenus ses amis. Je sais que Joe appréciait beaucoup la gentillesse, la courtoisie et les sentiments sincères dont ont fait preuve nombre de sénateurs à son égard pendant un court laps de temps.

Les gens ne se rendent pas compte de la créativité que Joe a mise au service de son entreprise. Il a développé la congélation au CO₂ pour les queues de homard, qui sont maintenant exportées partout dans le monde. Je ne vous expliquerai pas le procédé; sachez seulement qu'il garde les queues de homard très fraîches. Dès qu'on les décongèle, c'est comme si on venait de les pêcher.

Nous ne nous rendons pas compte à quel point une usine et une industrie de transformation du poisson sont importantes pour une région comme le Canada atlantique. Dans la dernière édition d'un important magazine d'affaires du Canada atlantique, on donne la liste — et cela est fait tous les ans, je crois — des 101 entreprises qui ont le plus contribué à la croissance économique du Canada atlantique. C'est la version du Canada atlantique de Fortune 500 du Canada. Dans cette liste, qui commence par les Irving et les McCains, on retrouve au 41^e rang Cape Bald Packers, une entreprise appartenant à Joe Landry et sa famille, qui l'ont créée et l'exploitent toujours.

[Le sénateur Bonnell]

L'hiver dernier, alors qu'il se préparait à prendre sa retraite, Joe est allé dans les Antilles où il n'a pu s'empêcher de se renseigner sur la pêche là-bas afin de savoir si certaines des techniques que nous utilisons maintenant dans le détroit de Northumberland et dans le Canada atlantique pourraient bénéficier aux pêcheurs et à la population des Antilles. Il a également découvert une espèce de poisson non pêchée qu'il croyait pouvoir exploiter.

Joe et moi sommes retournés à la maison ensemble après l'ouverture de la session du Parlement la semaine dernière et après le discours du Trône. Il est intéressant d'entendre le sénateur Bonnell dire que Joe s'intéressait à l'île de Rustico, à l'Île-du-Prince-Édouard. Et qui est arrivé à l'aéroport d'Ottawa en route pour Montréal quand nous étions sur le point de partir? Nulle autre que l'honorable Sheila Copps, qui s'occupe des parcs et du patrimoine. Joe Landry a passé tout le temps, depuis le moment où Sheila Copps a fait l'erreur de venir nous saluer jusqu'à son départ pour Montréal, à lui parler de l'île de Rustico et à lui dire pourquoi Parcs Canada devait réparer ce site. Quand il m'a quitté, il a dit: «Je pense que Parcs Canada réparera les installations de l'île de Rustico.»

Honorables sénateurs, le sénateur Joe Landry était très fier d'être ici la semaine dernière pour entendre le discours du Trône. Il m'a dit: «J'ai acheté ce smoking parce que la location est hors de prix. Un neuf ne coûte que 160 \$.» Il était très fier d'être avec nous.

Lorsque Joe est descendu d'avion à Moncton, on l'a appelé. Un de ses camions de poisson était en flammes à Sussex. Son fils était là. Lorsque je suis arrivé auprès d'eux, Joe et son fils se disputaient pour savoir si Joe devait aller s'occuper de son camion et laisser son fils retourner auprès de leur famille, où il y avait une réception d'anniversaire. Je crois bien, finalement, que Joe s'est rendu à Sussex voir ce qui se passait avec son camion.

C'est là le genre de personne que cet homme merveilleux était. C'était là le genre de vie qu'il menait. Si Joe était ici, il voudrait vous dire à quel point il a aimé les amis qu'il s'est faits pendant la courte période qu'il a passée dans notre noble Chambre.

LE SÉNAT

HOMMAGES AUX HAUTS FONCTIONNAIRES À L'OCCASION DE LEUR NOMINATION OU DE LEUR RETRAITE

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux sénateurs...

[Français]

J'aimerais souhaiter de nouveau la bienvenue au sénateur Molgat, si compétent à la présidence qu'on dirait qu'il est né pour occuper ce fauteuil.

[Traduction]

Le sénateur Molgat possède une connaissance sans pareille de la Chambre et de ses règles. Il a servi avec grâce et dignité même dans les débats les plus animés. Le sénateur Molgat a servi sa province et son pays pendant de nombreuses années comme diplomate, soldat et homme d'État. C'est un homme qui

comprend mieux que la plupart que cette Chambre fière et historique est la conscience du Parlement et que son rôle, tout en évoluant constamment, est profondément ancré dans la détermination des Pères de la Confédération de forger une nouvelle nation.

[Français]

Nous continuerons d'apprendre à vos côtés au fur et à mesure que la session se déroulera.

[Traduction]

Bienvenue encore une fois, Votre Honneur. Nous sommes très heureux que vous soyez de nouveau parmi nous.

Honorables sénateurs, il y a de nombreuses années, le sénateur John Connolly a décrit le Sénat du Canada comme le gardien de nos libertés fondamentales. Mon ancienne voisine de banquette, l'ancien leader du gouvernement au Sénat, madame le sénateur Fairbairn, personnifiait ce genre de Sénat. Le sénateur Fairbairn a dirigé le parti ministériel au Sénat dans des circonstances très difficiles. Parlant au nom de tout le caucus, nous sommes fiers d'avoir servi sous sa direction. Même si elle a laissé son ancien poste, madame le sénateur Fairbairn est restée entièrement dévouée à son travail. Comme vous le savez tous, le ministre du Développement des ressources humaines lui a demandé d'être sa conseillère sur les questions liées à l'alphabetisation. Au fait, la semaine dernière, elle a représenté le ministre Pettigrew à Toronto et en Corée du Sud. J'espère seulement qu'elle donnera aussi généreusement son temps lorsque je lui demanderai conseil qu'elle l'a toujours fait et continue de le faire pour servir son pays.

Il y a eu un changement important dans la première rangée des banquettes ministérielles, et c'est avec grande fierté que je souhaite la bienvenue au nouveau leader adjoint du gouvernement, le sénateur Sharon Carstairs. Je parlerai plus tard des «Valiant Five» de 1929 et de leur attachement tenace aux principes; mais, honorables sénateurs, leur esprit survit dans notre nouveau leader adjoint, une personne qui n'a jamais eu peur de faire ce qu'il fallait faire ou, comme ceux qui ont siégé avec elle au comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles en attesteront, de lutter pour les bonnes causes.

J'ajouterai que le sénateur Carstairs est une personne très humaine, comme elle nous l'a montré au cours de la dernière session, n'hésitant pas à mettre ses propres expériences personnelles au premier plan de nos débats.

Honorables sénateurs, mon collègue et ami, le sénateur Jacques Hébert, assumera encore une fois les fonctions de whip du gouvernement, et nous continuerons de le connaître et de le respecter comme tout homme et toute femme devrait craindre le whip — ou comme tout homme et toute femme devrait craindre l'auteur de deux douzaines de livres.

[Français]

Nous pouvons compter sur le sénateur Hébert pour continuer à faire honneur à cette Chambre par sa touche et son élégance toutes spéciales.

[Traduction]

Je voudrais souhaiter un bon retour à notre collègue Lynch-Staunton, qui revient comme chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Graham: Sa grande intelligence et son style agressif dans les débats ont toujours témoigné d'un engagement profond et vigoureux envers le bien-être des Canadiens. Il est assisté par le très érudit sénateur Noël Kinsella qui est très rapidement en train de devenir un expert de la procédure parlementaire, et par le whip de l'opposition, le sénateur Mabel DeWare, une ancienne championne de curling et ministre provinciale.

Nous avons donc en face de nous une équipe d'opposition ayant suffisamment d'expérience pour comprendre le courage et le dévouement qu'il faut au Sénat du Canada pour s'acquitter de ses responsabilités.

Enfin, en plus de souhaiter la bienvenue à cette nouvelle législature à tous les membres de nos caucus respectifs, je ne voudrais pas oublier les sénateurs qui ont choisi de siéger comme indépendants, même s'ils ne sont pas ici pour le moment: les sénateurs Lawson, Pitfield et Prud'homme.

[Français]

NOUVEAUX SÉNATEURS

FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE LEUR NOMINATION

Hon. B. Alasdair Graham (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, ils ont une perspective unique du fonctionnement de cette Chambre, une perspective qui, je l'espère, aura l'occasion de s'exprimer davantage dans les mois et les années à venir.

[Traduction]

Honorables sénateurs, quelqu'un a déjà dit que le secret d'un entraîneur d'une équipe de basket-ball, de balle-molle, de football ou de hockey gagnante est la volonté de gagner combinée à l'absolu conviction que le jeu est important. J'estime que la clef du succès est là en politique comme dans les sports. Le sénateur Fernand Robichaud personnifie cette «combinaison gagnante». L'un des premiers souvenirs que j'ai de notre nouveau collègue, le sénateur Fernand Robichaud, remonte justement à un match de hockey disputé au lac Dow par un temps glacial dans le cadre des activités de Bal de Neige.

Soit dit en passant, j'ai fait la connaissance de soeur Peggy Butts dans les marais glacés de Bridgeport, mais j'y reviendrai.

C'est en 1985 que j'ai rencontré Fernand. L'hiver suivant son élection à la Chambre des communes, il était le pilier de l'équipe de hockey des parlementaires. Depuis ce jour, bon an mal an, je n'ai jamais vu Fernand reculer devant un défi, pas plus dans son rôle de secrétaire d'État aux affaires parlementaires que dans celui de député investi de la tâche de représenter ses électeurs ou encore celui de secrétaire d'État chargé de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ou des Pêches et des Océans.

Aldous Huxley a écrit que l'expérience n'est pas ce qui arrive à un homme, l'important c'est ce que celui-ci fait de ce qui lui arrive. Le sénateur Robichaud a connu beaucoup de succès tout au long de sa vie, dans l'enseignement, dans le domaine du développement communautaire et en affaires. Il a appris que le succès passe par la capacité de se mettre à la place de l'autre, de voir les choses aussi bien de son point de vue que du nôtre.

[Français]

Fernand, le Sénat ne peut que gagner avec votre apport acadien et votre sens de la communauté. Tous les jours, vous nous apporterez cette compréhension culturelle et linguistique si chère à votre province du Nouveau-Brunswick et une bouffée d'air de cette province qui se veut un modèle pour le pays.

[Traduction]

Honorables sénateurs, en outre, le sénateur Robichaud nous arrive avec son bon sens, une réelle compréhension de ce qu'est un partenariat et avec la capacité de montrer la voie sans qu'on le lui demande. Il apporte ces qualités au Sénat, cet atelier du Parlement, atelier qui est au service de tous les Canadiens. Mieux que tout autre, je sais que c'est quand la partie est dure que le sénateur Robichaud est à son meilleur.

Honorables sénateurs, Catherine Callbeck n'a pas besoin qu'on la présente. Ses antécédents parlent d'eux-mêmes. Elle a passé une bonne partie de sa vie au service de sa communauté et des habitants de sa province, ce qu'elle a fait avec honneur. Elle a géré avec succès une affaire familiale, et a servi en tant que députée provinciale, députée libérale, ministre provinciale et, dernièrement, premier ministre de sa belle province insulaire.

Par son exemple, le sénateur Callbeck a rehaussé l'image de la vie publique et de la vie privée. En fait, pour Catherine, l'honneur personnel et l'honneur public étaient et sont identiques.

Sénateur Callbeck, vous faites honneur à cette Chambre. Je prends ce terme au sens que Walter Lippman lui a donné un jour. Selon lui, c'est un idéal de conduite auquel aspirent des gens extraordinaires en dépit du fait que cela risque de ne pas être à leur avantage, qu'ils risquent de trouver cela malcommode et que, dans de nombreux cas, spécialement en politique, cela risque d'être dangereux pour eux. Que ce soit en votre qualité de femme d'affaires, à titre de simple citoyenne ou de premier ministre, vous avez été un exemple de détermination en quête de cet idéal. Au cours de votre mandat de premier ministre, vous avez pris l'initiative de changements profonds, et vous avez procédé à des réformes fondamentales qui nécessitaient un rare courage.

La construction du pont reliant l'île au continent, que vous avez appuyé avec ténacité, a créé des centaines d'emplois pour les habitants de votre province. Vous vous êtes attaqué au déficit, ce qui n'est jamais populaire et parfois dangereux, et vous avez présenté consécutivement deux budgets excédentaires. Vous avez fait de l'Île-du-Prince-Édouard la province où la dette par habitant est la plus faible. Cela a demandé du courage et de la persévérance. Par vos actions, vous avez réformé la vie publique dans votre province. Les livres d'histoire parleront de l'esprit qui vous anime et de votre détermination, vous comparant aux femmes qui sont allées jusqu'au Conseil privé à Londres pour le

[Le sénateur Graham]

saisir de l'affaire *Personnes* et qui, en 1929, ont ouvert les portes de cet endroit aux femmes.

En ce début de session où nous accueillons parmi nous la première femme à avoir été élue première ministre d'une province, je veux rendre un hommage spécial aux «Valiant 5» de 1929. Nellie McClung étaient parmi elles. Elle a dit un jour à ses soeurs de ne jamais se rétracter, de ne jamais s'expliquer, de ne jamais s'excuser, de faire ce qu'il fallait faire et de laisser les gens hurler. Pour Catherine Callbeck, qui n'a jamais hésité à faire ce qu'il fallait faire pour favoriser le développement régional dans sa belle province insulaire, qui n'a jamais hésité à prendre toutes les mesures nécessaires pour créer de l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard, qui n'a jamais hésité à mener à bien ses entreprises parfois dangereuses et parfois impopulaires, l'esprit des «Valiant 5» revêt une importance particulière.

Sénateur Callbeck, comme les «Valiant 5», nous savons que vous ne vous rétracterez jamais dans la poursuite de l'idéal qu'est l'honneur. Nous savons que vous ne vous excuserez jamais dans la poursuite de l'idéal qu'est l'honneur. Nous savons que vous ferez ce qu'il faut faire et que vous laisserez les gens hurler. Nous sommes enrichis par votre présence ici.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Graham: Honorables sénateurs, lorsque George Bernard Shaw a écrit au sujet de l'indifférence il y a plus d'un siècle, il vivait à une époque où la famille élargie était la règle et où les gens prenaient encore soin des aînés à la maison. L'indifférence est intemporelle, et lorsque Shaw a signalé que le pire péché qu'on pouvait commettre contre ses semblables n'était pas de les haïr mais bien d'être indifférent envers eux, affirmant que l'indifférence est l'essence de l'inhumanité, il a fait ressortir une réalité intemporelle qui, dans le monde d'aujourd'hui, est grandement amplifiée.

Je crois que, de tous les problèmes que connaissent les personnes âgées dans notre pays, la solitude est le plus courant et peut-être le pire. Durant les longues années qu'elle a passées au service des personnes âgées, dans la communauté italienne de Montréal et, à mesure qu'elle a acquis de l'expérience, avec les immigrants âgés qui sont le reflet du riche visage multiculturel de notre pays, le sénateur Marisa Ferretti Barth a travaillé avec acharnement pour effacer le pire péché de l'humanité, l'indifférence.

Dans une société où la famille élargie est devenue une chose du passé, beaucoup de Canadiens âgés vivent seuls, séparés des êtres qui leur sont chers par la distance et les exigences de la nouvelle économie. Dans notre société, les aînés doivent avoir la chance de pouvoir s'accrocher au sentiment de sécurité que la famille représente. Ils ont besoin de chaleur et de compassion, de rire et de réconfort. À notre époque, rien n'est plus indispensable que ces gens qui peuvent offrir la compassion et le réconfort. Ceux qui savent maintenir ces contacts vitaux deviennent essentiels à la vie elle-même.

• (1630)

La vénérée soeur Teresa a dit un jour que «la pire des pauvretés, c'est la solitude et le sentiment de n'être pas désiré». Elle avait raison et ceux qui soulagent cette terrible pauvreté, ce sentiment d'abandon qui afflige nos aînés en trop grand nombre, sont ceux qui, à bien des égards, offrent le plus grand des bienfaits.

Le sénateur Marisa Barth a lutté pendant de nombreuses années contre ce genre de pauvreté. Elle a soulagé la peur et comblé le vide de bien des aînés vivant seuls. Elle a aidé les aînés à créer des réseaux pour qu'ils puissent s'entraider et mener une vie sociale plus active. Dans bien des cas, elle a donné un sens et un but à des jours qui semblaient auparavant interminables. Elle a construit des ponts à bien des niveaux pour donner des moyens aux immigrants aînés et leur permettre de mieux s'intégrer à la vie et à la société québécoises.

[Français]

Honorables sénateurs, c'est un privilège de compter parmi nous Marisa Ferretti Barth, une femme au si grand coeur et à l'expérience si vaste en ces temps de notre histoire. Nous aurons beaucoup à apprendre de vous et vos conseils seront précieux.

[Traduction]

Enfin, honorables sénateurs, l'histoire de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, où soeur Mary Alice (Peggy) Butts a grandi, est aussi l'histoire du charbon et des travailleurs des mines de charbon. C'est l'histoire des hommes des profondeurs qui vivaient dans des conditions dangereuses; des mineurs et de leurs familles qui, en dépit des difficultés et des dangers, puisaient leur force dans une ressource qui, à certains égards, était plus puissante que l'or noir lui-même. C'était le puissant esprit communautaire de Cap-Breton et des liens implicites de confiance et de solidarité qui unissaient ses habitants.

À Glace Bay, la culture de l'industrie charbonnière était à plusieurs égards comparable à la culture militaire. Chacun avait son camarade d'armes pour qui il était prêt à tout, sans condition. C'est pourquoi tant de gens parmi ceux qui ont grandi là aimaient tellement le *Song of the Mira* de Alasdair McGillivray. Mon collègue et ami, le sénateur Buchanan...

Une voix: Ne l'encouragez pas.

Le sénateur Graham: On me dit de ne pas l'encourager à chanter cette chanson maintenant, mais je suis sûr qu'il le fera plus tard. L'extrait que je me rappelle le mieux est le suivant:

Si tu reviens brisé, ils verront à te remettre sur pied.

S'il y a quelqu'un au Cap-Breton dont la vie était un témoignage vivant de l'humanité et de la compassion qui caractérisaient cette charmante ballade, c'est bien soeur Peggy Butts. Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois dans les tourbières gelées de Bridgeport, elle faisait partie de la «gang» et était une passionnée de hockey. Toute sa vie, elle a été une fanatique inconditionnelle du Canadien de Montréal.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Graham: J'ignore si cela lui facilitera l'obtention de billets pour les matchs des Sénateurs.

Lorsque j'ai quitté soeur Peggy Butts, le soir qui a précédé son assermentation au Sénat, je lui ai demandé si tout allait bien.

Elle m'a répondu: «Bien sûr que oui.»

Je lui ai demandé si elle avait quelque chose à lire.

Elle m'a dit que oui et elle a tiré de son porte-documents l'annuaire de la Ligue nationale de hockey de 1997-1998. Elle voulait savoir quand le Canadien viendrait en ville.

Elle est surtout et avant tout une fille de mineur. Pour Peggy, la vie est un engagement silencieux et simple envers la communauté, envers les gens. La vie signifie ne reculer devant rien pour se porter au secours des autres. C'était ce que signifiait la vie pour l'enfant de mineur d'alors, et c'est à mon avis, honorables sénateurs le sens et le but de la vie pour cette enfant de mineur assise parmi nous aujourd'hui — le sénateur Mary Alice (Peggy) Butts — qui remue les coeurs des Canadiens et, d'après le courrier qu'a reçu le premier ministre du monde entier, remue les coeurs de tout le monde sur la planète.

Soeur Peggy incarne les idéaux de justice, de service à la communauté, d'émancipation des pauvres et des plus défavorisés. Elle a répandu l'espoir durant des décennies, elle a répandu l'espoir qui est la vraie marque d'un leader, d'un érudit, d'un éducateur, d'un militant en faveur de l'action sociale qui a toujours compris qu'un leader est celui qui, comme quelqu'un l'a dit, marche en arrière avec le peuple, qui est au service du peuple et qui marche avec humilité en arrière avec lui.

Soeur Peggy, vous possédez l'esprit de l'érudit, le coeur du lion et l'âme d'une enfant de mineur. D'après les reportages de presse, l'évêque d'Antigonish, Colin Campbell, lorsqu'il a appris votre nomination, aurait dit que nous devrions nous préparer à un feu d'artifice. Vous êtes la bienvenue. Nous sommes prêts.

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, le sénateur Graham a formulé une série de remarques gentilles qui visaient même les sénateurs de ce côté-ci. Je suis encore quelque peu ébahi par cet hommage inattendu. Plutôt que de réagir d'une façon impulsive qui ne cadrerait pas avec la teneur de ses observations, je préfère profiter de l'occasion qui me sera donnée la semaine prochaine au moment de la réponse au discours du Trône pour m'exprimer comme il se doit.

Dans l'intervalle, je suis très heureux de me joindre au leader du gouvernement pour souhaiter la bienvenue à nos quatre nouveaux collègues qui apportent à la Chambre toute une palette de talents et d'expériences que le sénateur Graham a si bien su décrire, des talents et des expériences qui ne peuvent qu'être bénéfiques à nous tous, quelles que soient nos allégeances politiques.

C'est ainsi que les nombreuses années que le sénateur Fernand Robichaud a passées des deux côtés de la Chambre des communes lui seront profitables ainsi qu'à nous tous ici présents, tout comme l'expérience du sénateur Callbeck à titre de députée de l'assemblée législative de sa province et de la Chambre des communes. Soit dit en passant, elle retrouve deux anciens premiers ministres des provinces atlantiques. Il ne fait aucun doute que la voix de l'Atlantique au Sénat aura plus d'ampleur que jamais, aussi impossible que cela puisse paraître, surtout à compter d'aujourd'hui.

[Français]

Honorables sénateurs, heureusement, le Sénat n'est pas la chasse gardée des politiciens car parmi ses membres, on retrouve un bon nombre de personnes qui se démarquent d'une façon éloquente par leurs nombreuses activités dans le secteur privé au profit de leurs concitoyens. Le sénateur Barth est une de celles-ci et nous saurons sûrement profiter de ses connaissances et de sa grande expérience auprès des personnes âgées, un groupe de citoyens qui, avec raison, sera une des préoccupations prioritaires de ce nouveau Parlement.

[Traduction]

On n'a ni écrit ni dit beaucoup de choses sur le fait que le sénateur Butts soit le premier membre d'un ordre religieux à être nommé à cet endroit. Elle a certes des références impeccables, selon moi, puisqu'elle est membre de la Congrégation de Notre-Dame, fondée au milieu du XVII^e siècle, à Montréal, par Marguerite Bourgeoys, qui a été canonisée en 1982.

Comme le sénateur Graham l'a dit, dans son dévouement, elle va même jusqu'à appuyer avec ardeur les Canadiens de Montréal, ce qui est certainement une grande preuve de foi pour beaucoup d'entre nous ces jours-ci. Après avoir écouté le sénateur Graham, je ne doute pas qu'elle montrera mieux que quiconque jusqu'ici que l'âge obligatoire de la retraite devrait être supprimée dans le cas des sénateurs.

On a beaucoup discuté, ces premiers jours d'automne, des vœux de pauvreté et de service désintéressé au Parlement. Le discours a été profitable pour nous. L'argument est le suivant: les sénateurs seraient heureux de faire vœu de pauvreté s'ils avaient une rémunération suffisante pour se le permettre.

Après six années de blocage des salaires dans la fonction publique, sans un brin de rajustement, les honorables occupants des sièges qui se trouvent des deux côtés de la Chambre rouge reconnaissent qu'il serait plus facile de se faire humbles s'ils recevaient une rémunération parlementaire suffisante.

Au cours des années, la prudence m'a conduit non seulement au Grand Livre, mais également au chanfre d'Avon pour chercher conseil sur les questions liées à l'éthique.

• (1640)

Shakespeare a fourni certains de ses meilleurs arguments en faveur de la séparation de l'Église et de l'État en faisant s'exprimer le cardinal Wolsey en ces termes:

Si j'avais servi mon Dieu avec la moitié du zèle
avec lequel j'ai servi mon roi, il ne m'aurait pas
laissé totalement nu face à mes ennemis.

Pour la gouverne de nos collègues les plus récents, permettez-moi de définir certains mots clés qu'on retrouve dans le dictionnaire du Sénat. «Dieu» est immuable; il habite au ciel et s'en montre digne. Le «roi» est un whip libéral, il croit en fait qu'il a une certaine vertu à voter pour les projets de loi d'initiative ministérielle. La «nudité» au Sénat est une chose dont vos ennemis pourraient profiter et qui pourraient transformer très rapidement vos amis en anciens amis. Pour reprendre les paroles

[Le sénateur Lynch-Staunton]

de Mme Patrick Campbell: «Mon cher, je me fiche de ce qu'ils font, pourvu qu'ils ne le fassent pas dans la rue et n'effraient pas les chevaux.»

Permettez-moi d'apaiser les craintes de nos collègues au sujet de leurs compétences sur le plan éthique pour siéger à la Chambre haute du Parlement. Vous êtes arrivés avec une protectrice, une femme qui a repoussé plus de tentations que celles auxquelles la plupart d'entre nous seront confrontés dans notre vie. Je suis persuadé que le sénateur Butts sera là pour vous tenir la main et la nôtre, chaque fois que le diable nous tentera, même s'il est déguisé en conservateur.

J'adresse mes meilleurs souhaits à vous tous alors que vous assumez vos nouvelles responsabilités, et pour reprendre un des slogans favoris de la Seconde Guerre mondiale, sénateur Graham, «Dieu soit loué et passez les munitions».

Des voix: Bravo!

L'honorable John Buchanan: Honorables sénateurs, je veux moi aussi féliciter les quatre nouveaux sénateurs. Plus précisément, je veux dire quelques mots de soeur Mary Alice Peggy Butts. On a parlé de John M. Macdonald plus tôt. Le sénateur Butts est, a été et continuera d'être une championne du Cap-Breton et des gens de l'endroit, une amie des gens défavorisés, des pauvres et des chômeurs.

Les honorables sénateurs n'auront probablement pas vu à la télévision, vendredi dernier, un jeune homme qui avait été au chômage pendant de nombreuses années au Cap-Breton et qu'on interviewait. Il a maintenant un emploi et il a déclaré qu'il savait que soeur Peggy n'était pas loin derrière et s'était occupée de son sort. Il est l'un des nombreux habitants du Cap-Breton qui réfléchiront au bien qu'elle leur a fait ainsi qu'aux membres de leur famille. Bien entendu, au fil des ans, ses priorités ont été son Église, sa famille et ses concitoyens. C'est vraiment une personne qui aime les gens.

On m'a interviewé à la télévision vendredi dernier et on m'a posé diverses questions sur soeur Peggy. J'ai déclaré qu'elle était probablement connue par tous les habitants du Cap-Breton, que tous les gens de l'endroit étaient au courant de ses grandes réalisations et qu'elle est une personne remarquable. On m'a demandé ensuite ce que je pensais du fait qu'elle ait été nommée par un premier ministre libéral. J'ai répondu qu'il importait peu de savoir qui l'avait nommée, pourvu qu'elle l'ait été, car elle constituera l'une des nominations les plus positives jamais faites au Sénat du Canada.

J'étais heureux ce soir-là en regardant les nouvelles. Je ne pensais pas qu'on passerait l'entrevue, mais on l'a fait. Je m'en suis beaucoup réjoui, car je crois vraiment que notre collègue apportera une contribution très constructive au Sénat.

Pendant les 13 années où j'ai été premier ministre de la Nouvelle-Écosse, j'ai beaucoup entendu parler de soeur Peggy Butts et de son excellent travail non seulement au Cap-Breton, mais partout dans l'est de la province. Même si elle garde toujours un profil bas, tout le monde la connaît et sait les efforts qu'elle déploie pour ceux qui, dans cette partie de la Nouvelle-Écosse, ont besoin d'aide, et elle leur en donne généreusement tout le temps.

Ma soeur Dorothy m'a demandé de féliciter le sénateur Butts. Dorothy a rencontré soeur Peggy Butts grâce à une amie commune, soeur Harkwell, au University College of Cape Breton, où ma soeur et soeur Harkwell ont toutes deux donné un cours dans le domaine du tourisme et de l'accueil. Soeur Butts ne s'en souvient peut-être pas, mais elle a aussi enseigné à ma nièce dans cet établissement. Selon cette nièce, tous les étudiants du UCCB sont d'avis que soeur Butts est l'une des plus extraordinaires créatures du Seigneur. Ils l'ont aimée. Tous ceux à qui j'ai parlé se réjouissent de sa nomination au Sénat du Canada.

En 1973, à l'époque où j'étais chef de l'opposition, nous avons vécu toute une journée à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse quand un certain député de Cap-Breton-Centre a décidé qu'il ne pouvait supporter un autre député. Ils ont eu une altercation à l'assemblée législative. Dans les médias ce jour-là, on a déclaré que c'était une première en Nouvelle-Écosse. Une fois rentré à la maison le soir, j'ai reçu un appel de la voisine d'en face qui était originaire du Cap-Breton, Ann-Marie Smith. Elle m'a dit: «Mon père vous demande de venir à la maison, car il veut vous montrer quelque chose.» Son père, aussi originaire du Cap-Breton, était Dick Butts.

Je suis donc allé le rencontrer chez lui. Il était assis dans le vivoir avec plusieurs journaux étalés devant lui montrant que l'altercation de 1973 n'était pas une première dans notre Assemblée législative. La première avait eu lieu en 1936 environ et impliquait un ministre libéral et un certain R.H. Butts, député de Cape-Breton-Nord. Dick Butts a dit: «Ce n'est pas la première fois. Ce sont deux personnes originaires de Cap-Breton. Mais mon père a été le premier à avoir une altercation à l'Assemblée nationale.»

Si je rappelle cet incident, honorables sénateurs, c'est que Dick Butts était un cousin de soeur Peggy Butts. Or, R.H. Butts, député conservateur de Cap-Breton-Nord, et le père de soeur Peggy étaient des frères. À cette époque, tous les Butts étaient conservateurs. Ann-Marie m'a dit que c'était inexact. Comme ma famille, la sienne logeait des deux côtés de la barrière politique.

Le sénateur Butts était probablement très neutre durant ces années-là et c'est pourquoi elle est si formidable. Elle prouve qu'il est possible d'accéder à cet endroit sans pour autant devenir imbu d'esprit de parti comme le font certains d'entre nous ailleurs.

Je viens tout juste de parler à la cousine du sénateur Butts, Ann-Marie, car je voulais mettre de l'ordre dans mes données. Elle est aussi ma voisine. Elle a été présidente de la Catholic Women's League de Saint Michael. Elle a appartenu à la CWL du centre diocésain et à l'exécutif provincial de la CWL. Son conjoint, Donald Smith, a été président de ma circonscription pendant de nombreuses années. Les honorables sénateurs peuvent voir que les liens sont très étroits en Nouvelle-Écosse et surtout au Cap-Breton, comme l'a affirmé le sénateur Graham.

Je souhaite la plus cordiale bienvenue au sénateur Butts. Je sais qu'elle enrichira énormément le Sénat par sa présence.

L'honorable Finlay MacDonald: Honorables sénateurs, je serai bref. Les commentaires du sénateur Lynch-Staunton m'ont fait penser à une phrase. J'essaie d'en retrouver l'origine. Je crois

que je l'ai lue dans le livre d'Ambrose Bierce, *The Devil's Dictionary*, que certains d'entre vous connaissent. Je dédie le commentaire suivant à mon amie, le sénateur Butts.

Cet ouvrage dit qu'un député à la Chambre des communes appartient à la Chambre basse en ce monde et qu'il n'a aucun espoir d'améliorer sensiblement sa situation dans l'au-delà. Cependant, le sénateur Butts appartient maintenant à la Chambre haute. Espérons qu'elle nous amènera avec elle.

• (1650)

L'honorable Richard J. Doyle: Honorables sénateurs, après plus de 12 années dans cette Chambre, j'éprouve encore des difficultés en ce qui a trait à mon allégeance politique. Ne blâmez pas le sénateur Finlay MacDonald — ni même son oncle John M. Macdonald. Ce n'est pas de leur faute si j'ai pris la parole contre mon propre parti. Ne remerciez pas non plus les sénateurs Al Graham et Joan Neiman pour mon enthousiasme non voilé à l'égard de certains projets insensés des libéraux. Peut-être y a-t-il un phénomène de contamination dans les murs de la salle où se réunit le Cabinet.

Il est facile d'expliquer pourquoi j'aime tant Joyce Fairbairn. Avant d'arriver au Sénat, notre collègue était une journaliste du plus haut niveau. Avant d'arriver au sommet, elle a été considérée comme le plus extraordinaire sénateur ordinaire sur la colline. Comment aurais-je pu argumenter après avoir partagé tant de tâches avec cette dame? Efficace et rapide, informée et réceptive, tous ces mots décrivent bien Joyce Fairbairn le sénateur et, bien entendu, Joyce Fairbairn le leader au Sénat. Je n'ai jamais maîtrisé la technique qui consistait à lui crier après pendant la période des questions orales. Eu égard à ma formation partisane, je n'ai jamais vraiment cru qu'elle était responsable de l'incapacité du gouvernement de répondre à certaines de nos questions les plus rusées. Je ne pense pas non plus qu'elle ait mené la poursuite criminelle contre Brian Mulroney, qu'elle y ait contribué, ou — indépendamment de ce que d'aucuns peuvent prétendre — qu'elle ait personnellement comploté pour empêcher les intéressés dans le dossier de l'aéroport Pearson d'aller devant les tribunaux. Cela dit, je ne pense pas qu'elle ait besoin de personnes comme moi pour défendre sa performance à titre de fière et ardente défenderesse du Sénat et de son importance en tant qu'institution parlementaire.

Il est à espérer que le fait qu'elle quitte ses fonctions de leader lui permettra — où qu'elle soit — de trouver encore plus de temps pour la cause à laquelle elle s'est consacrée durant toutes les années que j'ai passées ici, à savoir la lutte contre l'analphabétisme, qui est une grande honte dans notre pays.

Tout député qui s'interroge sur la pertinence du travail que nous accomplissons ici devrait se rendre compte que ce n'est tout de même pas si mal comme objectif.

[Français]

L'honorable Marcel Prud'homme: Vous me permettez d'affirmer le droit des indépendants et c'est avec plaisir que je veux souhaiter la bienvenue aux quatre nouveaux sénateurs.

Coincidence extraordinaire, j'ai eu l'honneur de siéger avec deux de ces quatre sénateurs, les sénateurs Robichaud et Callbeck. Je connais très bien le sénateur Marisa Barth, elle habitait mon quartier lorsque j'étais député.

[Traduction]

• (1700)

Le sénateur Barth habitait dans la circonscription que j'ai représentée durant de nombreuses années à la Chambre des communes. Tout ce qu'on a dit à son sujet est absolument vrai. Son arrivée enrichira énormément le Sénat. Le whip et le gouvernement actuel seront heureux de bénéficier de ses talents au sein de certains comités, surtout ceux où il s'agit de venir en aide à nos personnes âgées et de défendre d'autres causes du genre.

J'ai eu l'honneur d'assister à une magnifique cérémonie à l'Université Mount Allison lorsque le sénateur Callbeck y a reçu le titre de docteur *honoris causa*. J'y étais allé en compagnie de l'ambassadeur du Koweït. J'ai été très touché par cette cérémonie. Mount Allison a des traditions. C'est une université qui ne craint pas d'afficher ses liens avec la religion. Je suis très attaché à la religion. La cérémonie a touché tous les invités présents à Mount Allison. J'ai également eu l'honneur de siéger avec le sénateur Callbeck lorsqu'elle était députée à la Chambre des communes. Nous allons poursuivre nos bonnes relations d'amitié. Je suis ravi de sa nomination. Le sénateur Bonnell en est témoin, je n'arrêtais pas de lui dire: «J'espère que ce sera Mme Callbeck.» L'été dernier, quand nous étions à Carroll, il m'a dit: «Je puis vous le dire d'avance, ce sera Mme Callbeck qui sera nommée au Sénat, ou personne.» Je me réjouis de vous voir des nôtres, sénateur Callbeck.

J'ai siégé également avec le sénateur Robichaud. Il nous fera bénéficier de ses compétences.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, sénateur Butts, mais, comme nous le savons tous, nous traversons une crise dans notre pays. Je l'appelle la «déchristianisation» de nos institutions. Je ne mâcherai pas mes mots à ce sujet. Aujourd'hui, nous sortons la religion des écoles à Terre-Neuve; demain, on nous demandera de sortir la religion des écoles au Québec. Je m'y opposerai. Je demanderai pourquoi. Après-demain, ce sera le tour de l'Ontario. Je me réjouis de voir la religion faire un retour au Sénat au moment où des politiciens et d'autres qui ont une piètre conception de la signification de la religion sont en train de sortir la religion de nos institutions et en acceptent la «déchristianisation», y compris celle de la célébration de Noël dans plusieurs provinces. Je suis impatient de travailler avec vous, ma soeur. J'espère que, dans les nombreuses tâches que vous entreprendrez, vous m'inviterez en Nouvelle-Écosse. Je serai plus qu'honoré d'y participer et de dire: «Oui, ma soeur, je suis présent et je suis heureux de répondre à votre appel.»

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je voudrais dire quelques mots au sujet de ma voisine de banquette, le sénateur Callbeck. Le sénateur Callbeck a été élue députée après que j'eusse quitté la Chambre des communes, il y a de cela 27 ans. Elle est maintenant nommée au Sénat trois mois avant que je ne quitte cette institution.

Il s'agit d'une personne très compétente. J'ai assisté à une assemblée de mise en candidature où elle a été choisie pour se présenter aux élections fédérales dans la circonscription de Malpègue. Je n'ai ni proposé ni appuyé la motion, mais je me suis levé pour dire: «J'assiste à cette assemblée pour appuyer la candidature de Catherine Callbeck.»

[Le sénateur Prud'homme]

Le sénateur Forrestall: C'est une circonscription libérale.

Le sénateur Bonnell: ...pour appuyer la candidature de Catherine Callbeck, pas parce que c'est une femme, mais parce qu'elle est compétente, intelligente et qu'elle se soucie des besoins de la population.» Elle a été élue à la Chambre des communes puis est devenue la première femme à occuper un poste de premier ministre provincial au Canada. D'autres avaient été nommées, certaines avaient été sélectionnées, mais le sénateur Callbeck est la seule femme qui a été élue à la tête d'une province canadienne.

À ce moment-là dans l'histoire de l'Île-du-Prince-Édouard, le chef de l'opposition était une femme. Le lieutenant-gouverneur de la province était une femme. Le président de l'assemblée législative était une femme. Le vice-président de l'assemblée législative était une femme. Dans tous les domaines et les dossiers importants, les femmes prenaient les choses en mains à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le premier ministre Callbeck, aujourd'hui sénateur Callbeck, était celle qui menait le bal. Je lui souhaite la bienvenue au Sénat, en sa qualité de représentante de l'Île-du-Prince-Édouard. Je sais qu'après mon départ, le sénateur Callbeck fera du bon travail, comme elle l'a toujours fait dans tout ce qu'elle a entrepris jusqu'à maintenant.

Quant aux trois autres sénateurs, je ne les connaissais pas avant leur arrivée au Sénat, à l'exception du sénateur Robichaud, que j'ai connu en tant que député aux Communes. Joe Landry avait coutume de me dire quel gentilhomme il était et comment il avait cédé son siège au premier ministre pour que M. Chrétien, qui n'avait pu obtenir de siège au Québec, puisse conserver son poste de premier ministre du Canada grâce à la générosité du sénateur Robichaud.

En ce qui concerne madame le sénateur Butts, après avoir entendu parler d'elle par tellement de gens, je pense que mère Butts devrait prendre la place de soeur Thérèse maintenant que celle-ci est décédée. En effet, comme cette dernière, soeur Butts s'est occupée des pauvres, des déshérités, des chômeurs et de toute la population du Cap-Breton. Je pense qu'au lieu de l'appeler madame le sénateur Butts ou soeur Butts, on devrait l'appeler mère Butts.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux sénateurs. Une tâche difficile les attend, car ils devront défendre l'image du Sénat face à la presse, qui se plaît à nous dénigrer parfois, à nous trouver des faiblesses, s'il en est. Nous devons travailler fort pour montrer que le Sénat mérite de demeurer une institution parlementaire et que nous avons une fonction à accomplir. En fait, cette fonction nous l'avons accomplie de mieux en mieux tous les ans depuis mon arrivée ici, et j'ai la conviction qu'elle le sera encore davantage après mon départ.

Je souhaite donc la bienvenue à chacun des nouveaux sénateurs dans cette noble enceinte, ce hall d'honneur, cet endroit qui ressemble le plus au ciel sur terre.

AFFAIRES COURANTES

LE COMMISSAIRE À L'INFORMATION

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel du commissaire à l'information pour la période prenant fin le 31 mars 1997.

LA LOI SUR LE BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement) présente le projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et une autre loi en conséquence.

(Le projet de loi S-2 est lu une première fois.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi une deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Graham, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de jeudi prochain, le 2 octobre 1997.)

LA LOI DE 1985 SUR LES NORMES DE PRESTATION DE PENSION LA LOI SUR LE BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PREMIÈRE LECTURE

L'honorable B. Alasdair Graham (leader du gouvernement) présente le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension et la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières.

(Le projet de loi est lu une première fois.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi une deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Graham, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de jeudi prochain, le 2 octobre 1997.)

LA DÉFENSE NATIONALE

AVIS DE MOTION PORTANT CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'EXAMINER LES ACTIVITÉS DU RÉGIMENT AÉROPORTÉ DU CANADA EN SOMALIE.

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Je donne avis que, le jeudi 2 octobre 1997, je proposerai:

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour faire examen et rapport sur la manière dont la chaîne de commandement des Forces canadiennes, tant sur le théâtre réel des opérations qu'au Quartier général de la Défense nationale, a répondu aux problèmes opérationnels, disciplinaires, décisionnels et administratifs éprouvés durant le déploiement du Régiment aéroporté du Canada en Somalie, dans la mesure où ces questions n'ont pas été examinées par la Commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie.

Que le comité soit autorisé, pour étudier ces questions, à convoquer les témoins dont il pense obtenir des témoignages pertinents, incluant entre autres:

- 1) les ex-ministres de la Défense nationale;
- 2) le sous-ministre de la Défense nationale à ce moment-là;
- 3) le chef intérimaire d'état-major de la Défense nationale à l'époque;
- 4) le conseiller spécial du ministre de la Défense nationale à l'époque (M. Campbell);
- 5) le conseiller spécial du ministre de la Défense nationale à l'époque (J. Dixon);
- 6) les personnes occupant le poste de juge-avocat général durant la période en question;
- 7) le juge-avocat général adjoint (litiges) à l'époque; et
- 8) le chef d'état-major de la Défense à l'époque.

Que sept sénateurs, dont trois membres constituent un quorum, soient désignés par le comité de sélection pour faire partie du comité spécial;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à exiger la production de documents et pièces, à interroger des témoins sous serment, à faire rapport de temps à autre et à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages qu'il juge à propos;

Que le comité soit autorisé à permettre la télédiffusion et la radiodiffusion, selon ce qu'il juge à propos, d'une partie ou de la totalité de ses délibérations;

Que le comité soit habilité à retenir les services de conseillers, professionnels, techniciens, employés de bureau et autres personnes jugées nécessaires pour la conduite de son étude;

Que les partis politiques représentés au comité spécial reçoivent des allocations pour l'obtention de services experts dans le cadre de l'étude;

Que le comité ait le pouvoir de se déplacer d'un endroit à l'autre au Canada et à l'étranger;

Que le comité soit autorisé à se réunir pendant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité présente son rapport dans l'année suivant sa création et, dans l'éventualité où le Sénat ne siégerait pas, que son rapport soit réputé être présenté le jour où il est déposé auprès du greffier du Sénat; et

Que le comité spécial inclue dans son rapport ses constatations et ses recommandations concernant la structure, le fonctionnement et l'efficacité opérationnelle du Quartier général de la Défense nationale, la relation entre les composantes militaires et civiles du Quartier général de la Défense nationale, et la relation entre le sous-ministre de la Défense, le chef d'état-major de la Défense et le ministre de la Défense nationale.

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)

TABLE DES MATIÈRES
Le mardi 30 septembre 1997

	PAGE		PAGE
Le décès de l'honorable John M. Macdonald			
Hommages. Le sénateur Graham	13	Le sénateur MacDonald	27
Le sénateur Lynch-Staunton	13	Le sénateur Buchanan	28
Le sénateur Murray	15	Le sénateur Bryben	28
Le sénateur Fairbairn	15	Le Sénat	
Le sénateur Buchanan	15	Hommages aux hauts fonctionnaires à l'occasion	
Le sénateur Forrestall	16	de leur nomination ou de leur retraite.	
Le sénateur Cochrane	17	Le sénateur Graham	28
Le décès de l'honorable Pietro Rizzuto			
Hommages. Le sénateur Graham	17	Nouveaux sénateurs	
Le sénateur Bolduc	18	Félicitations à l'occasion de leur nomination.	
Le sénateur Fairbairn	18	Le sénateur Graham	29
Le sénateur Prud'homme	18	Le sénateur Lynch-Staunton	31
Le sénateur Bosa	19	Le sénateur Buchanan	32
Le sénateur Buchanan	19	Le sénateur Doyle	33
Le sénateur Grafstein	20	Le sénateur Prud'homme	33
Le sénateur Bacon	20	Le sénateur Bonnell	34
Le sénateur Pépin	20	Le sénateur Forrestall	34
Le sénateur Mercier	21	<hr/>	
Le sénateur Ferretti Barth	22	AFFAIRES COURANTES	
L'honorable Guy Charbonneau, B.A., C.I.D., C.L.J.			
Hommages à l'occasion de sa retraite.			
Le sénateur Lynch-Staunton	22	Le commissaire à l'information	
Le sénateur Graham	23	Dépôt du rapport annuel.	
Le sénateur Grimard	23	35	
Le sénateur Prud'homme	24	La Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents	
Le sénateur Doyle	24	de transport et de la sécurité des transports	
(projet de loi S-2)			
Projet de loi modificatif—Première lecture.			
Le sénateur Graham	24	35	
L'honorable Doris M. Anderson			
Hommages à l'occasion de sa retraite.			
Le sénateur Graham	24	La Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension	
Le sénateur Phillips	25	La Loi sur le Bureau du surintendant des	
Le sénateur Milne	25	institutions financières (projet de loi S-3)	
Projet de loi modificatif—Première lecture.			
Le sénateur Graham	25	35	
L'honorable Joseph P. Landry			
Hommages à l'occasion de son départ à la retraite.			
Le sénateur Graham	26	La Défense nationale	
Le sénateur DeWare	26	Avis de motion portant création d'un comité spécial chargé	
Le sénateur Prud'homme	27	d'examiner les activités du Régiment aéroporté	
Le sénateur Robichaud	27	du Canada en Somalie. Le sénateur Lynch-Staunton	
Le sénateur Bonnell	27	35	



*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9*